LE PROPAGATIF DE L'HOMME ET SECOVRS DES FEMMES EN TRAVAIL D'ENFANT,

Vtile & necessaire à toutes personnes.

Enrichy de figures.

Par IACQVES BVRY Chirurgien, natif de Chasteaudun.



A PARIS,

Chez MELCHIOR MONDIERE, en l'Isle du Palais, ruë de Harlay, aux deux viperes.

M. DC. XXIII.

Auec Priuilege du Roy.



A MONSIEVR.

MONSIEVR BAVDET

PREMIER BARBIER Chirurgien, & valet de Chambre du Roy.

MONSIEVR vostre reputation, comme fidelle couriere de vos vertus ma fait entẽdre, l'exes des merites ausquels vous eestes paruenu par ce tant excellent, & noble art de Chirurgien, duquel vous tenez le premier rang, en nostre patrie Françoise iusques à estre honoré d'approcher, & toucher ce-

luy qui tient en sa main la Monarchie, de Frãce qui est la personne sacrée de Louys le Iuste trezième du nom comme estãt son premier barbier Chirurgien, & valet de chambre, degré que le ciel depart à celuy qui en est capable l'elisant à ceste qualité pour recompenser, des labeurs, et affections qu'on a à ceste supreme vacation qui est recongnüe pour vn eschantillon d'vne puissance diuine laquelle d'vn soing merueilleux l'a euë en telle recommandation que la mesme diuinité la recommandée entre les hommes par ses paroles recitée par nostre psalmiste honore le medecin pour la necessité, car Dieu la creé du Ciel, Ceste dignité ayant d'esbrouillé, & esclarcy, mon iugement troublé en

l'election d'vn protecteur, & pere conseruateur de ceste petite œuure à faict qu'estant clair-voyant ie n'ay peu n'y sceu l'adresser & en faire present à personne de plus grād merite n'y mieux cognoissant de la valleur d'icelle qu'à vous: protestāt que ce qui m'a esmeu à ce petit l'abeur est la peine & accident qui arriue tous les iours par l'ignorence de la methode des accouchement ausquels la plus par des Chirurgiens y trauaillent comme à clore yeux sans discretion, et iugemēt, n'ayant rien enseigné de la pratique d'iceluy que ie n'aye moy mesme pratiqué ayant l'honneur, d'estre appellé en la plus grande partie des accouchemens difficiles qui se font en ce Conté de Dunois, vous

priant de grande affection d'a-uoir pour aggreable l'offre que ie vous en fais d'aussi bon cœur comme ie desire d'estre honnoré du tiltre de.

Vostre tres-humble
seruiteur I. Bury.



AV LECTEVR.

LEs Anciens & modernes nous apprennent, que la plus grande ſcience que l'homme puiſſe acquerir, c'eſt la cognoiſſance de ſoy-meſme; precepte qui m'a incité à la fabricatiõ de cét OEuure, en laquelle ſont contenus les premiers fondemẽs de ceſte cognoiſſance, enſemble la conſeruation de l'eſpece de l'hõme par le moyẽ de la generatiõ de ſes indiuidus, de laquelle i'ay ſuccintemẽt fait mẽtion en ce diſcours, cuidant acquerir le tiltre & reputation de diſciple de Chirurgie en laquelle Dieu m'a appellé, bien qu'indigne de ce nom, n'ayant vne telle ſymmetrie & perfection ſpirituelle qu'il eſt requis aux profeſſeurs de ce tant noble & excellent art. Toutefois le peu de cognoiſſance & intelligence que i'ay appris d'iceluy, m'a incité & meſme forcé à eſclorre & mettre au iour ce petit traicté, à la faction duquel ie me ſuis aydé des preceptes de pluſieurs bons Auteurs, auſquels i'ay ioinct ce que i'ay peu de ma pratique particuliere afin que les petits & moings ſcauants y puiſſent trouuer quelques enſeignemens vtiles: ce que ie n'euſſe entrepris, ſi la pratique & operation qu'il conuient faire aux acouchemens difficiles eſtoit commune & facile à tous Chirurgiens; Ioinct auſſi la preuoyance que i'ay que pluſieurs me blaſmeront, diſans que c'eſt choſe inutile d'eſcrire ſur ce ſubiet, dautant que beaucoup d'autres en ont eſcrit, ſe contẽtant d'vne ſeule metho-

de, laquelle leur a peut estre esté donnée par gens qui en ont parlé par coniecture, par ouy dire, ou autrement, sans en auoir iamais rien pratiqué; ains ont esté incités à ce faire voyants que ceux qui en ont faict exercice, ont negligé d'en escrire, soit qu'ils l'ayent faict par ingratitude, ne voulant enseigner leur practique, ou n'auoir la patience d'en pouuoir dresser aucun discours: & pour ce subiet tels mesdisans veulent conclure, qu'il n'est point besoing, ny que plusieurs ne doibuent trauailler sur mesme matiere, sans considerer, que plus on trauaille en ce qui despend des Sciences & Arts, plus sont elabourez, afinez, purifiez, & rendus pl⁹ splendides; & que si on eust laissé les dictes sciences & arts en leur rudesse, on les eust mesprisées, veu la candeur des esprits de ce temps: tout ainsi, que qui se voudroit seruir de l'or, & autres metaux sortants de leurs mines, & sans autre preparation, n'auroit pas beaucoup de plaisir ny contentement, mais de mesme qu'on voit, que par diuerses preparations on ameliore les simples en tirant iusques à la quinte essence, aussi par succession de temps on a subtilisé & perfectioné toute science & cognoissance: & pour exemple, on a veu autrefois que par l'ignorãce du secours des femmes en trauail d'enfant, plusieurs meres & enfans y sont morts: les vns estouffés, les autres vaincuës de douleur ont eu recours au desespoir; ou celles qui ont esté secouruës & assistées par Chirurgiens, ont esté le pl⁹ souuent inhumainement traictées par application de ferrement & autres instruments: l'operation desquels ne se peut faire que par grande violence qui bien souuent faict mourir meres & enfans, ce

qu'on doibt grandement euiter, & se contenter de la seule main qui est l'instrument des instruments si ce n'est qu'il y aye quelque chose de monstrueux & superflu qui empesche la libre deliurãce & sortie de l'enfant, encore auant que d'y appliquer le ferrement, il faut estre certain que ce qui est en la matrice soit pery & priué de vie, comme i'ay mõstré en la derniere section de ce liure, auquel lieu il y a plusieurs exemples accompagnées de figures que i'ay moy-mesme pourtraictes & grauées, lesquelles me sẽblẽt rapporter aux diuerses postures que tiennent les enfans venants au monde: priant l'hõneste Lecteur de suppleer au defaut de ce qu'il remarquera, cõsiderant que celuy qui l'a escrit est destitué de toute bonne discipline, n'ayant pour toutes lettres que la langue maternelle, & au lieu de le blasmer, corriger, ce qui sera à corriger, ou en dresser des documens mieux polis, meilleurs, & plus beaux; & ce faisant il obligera la posterité. Adieu.

Poussé d'ambition Lecteur, tu pourras dire,
Que ce discours n'est pas, ny correct ny bien-faict,
Auant que le blasmer touche dessus ta lyre,
Et puis on iugera qui aura le mieux faict.

TABLE DES CHAPITRES
contenus en ce present œuure.

SECTION I.

SECTION. 2.

SECTION 3.

FIN.

Extraict du Priuilege du Roy.

PAR Grace & Priuilege du Roy, il est permis à Melchior Mondiere Marchand Libraire à Paris, d'imprimer ou faire imprimer le liure intitulé *Le Propagatif de l'homme & secours des femmes en trauail d'enfant, utile & necessaire à toutes personnes, enrichy de figures, par Iacques Bury Chirurgien natif de Chasteaudun.* Et deffences sont faictes à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'ils soient, d'imprimer, ou faire imprimer ledit liure, vendre, ne distribuer autres que ceux qu'aura imprimé, ou fait imprimer ledit Mondiere, & ce iusques au temps & terme de neuf ans finis & accomplis, sur peine de mil liures d'amãde, le tiers à nous d'vn tiers au denonciateur & l'autre tiers audit exposant, ainsi qu'il est plus amplement porté esdites lettres de Priuilege : données à Paris le premier iour de Iuillet l'an de grace mil six cens vingt & trois, & de nostre regne le tresiesme.

Par le Conseil.

Signé, HARDY.



SECTION I.

DE LA CREATION DE L'HOMME.

CHAPITRE I.



NTRE les choses Diuines & naturelles dignes d'estre grandement admirées, la creation & generation de l'homme doibt preceder, lequel combien qu'il soit esleué en degré superlatif sur tous les corps naturels tant simples que composez; sensibles., qu'insensibles: toutesfois il est engendré d'vne matiere vile & abiecte selon son espece, ainsi que les plus vils animaux. Neãtmoins la toute puissance ayant de toute eternité cogneu, iugé & voulu que toutes ses œuures fussent racourcies & restraintes en quelque subiect, il a choisi l'homme pour estre le tableau dedans lequel il faict reluire toutes les marques de sa Diuinité, notamment en l'ame parfaicte d'iceluy: laquelle il a douée plus que les autres creatures de la raison, qui est la partie requise pour le plus combler de perfection: car tout ce qui se peut representer que Dieu ayt faict en la Creatiõ de tout l'vniuers

& autres creatures, il a particulierement faict en la Creation de l'homme, & encores dauantage: D'autant qu'à toutes les autres creations, il se treuue que Dieu a dit seulement que cela soit fait. mais en la creation de l'homme, il a vsé de ce mot (faisons) mõstrant par ceste parole, que pour faire l'homme, il a employé le conseil des trois personnes de la Trinité, ou bien qu'il a voulu nous faire entendre par ce mot, faisons, que l'homme estoit le periode, fin & couronnement de ses œures, l'ayant creé apres toutes les autres creatures, le formant en leur presence, & comme s'il eust parlé auec elles il dit ce mot, faisons, pour signifier qu'il vouloit donner le General à l'homme, de ce que chacune desdictes creatures peuuent auoir en leur particulier, leur commandant luy obeyr, comme à son Lieutenant, & vice-roy, que pour ce faire, il a doüé d'vn entẽdement, d'vne memoire & d'vne franche volonté, & outre de toutes les vertus que peuuent auoir les autres creatures, n'ayant rien de general en toutes, que l'hõme n'en soit garny en son particulier.

Ce qui est requis pour la conseruation de l'homme.

CHAP. II.

DIeu souuerain Createur a ordonné au corps de l'hõme, vne certaine nature & proprieté, cõme aussi à tous autres animaux: laquelle nature

leur a donné les organes de conception, ausquelles elle a ioinct vn ie ne sçay quel apetit de delectation causee par la chaleur, & esprits contenus en la matiere spermatique, laquelle a en soy vne actimonie moderee, qui picque esguillonne & chatouille les parties hôteuses de l'homme & de la femme, ausquelles parties ladicte nature a fourny d'vn exal sentiment, afin d'estre plustost esmeües au coït & delectation: comme aussi leur a preparé vn excez de contentement par le moyen de laditte acrimonie, sans lequel ils n'auroient la memoire de pouruoeir à la Generation de leur semblable, & tels organes sont quelques parties nobles quant a l'espece fort propres à la generation, qui sont les vaisseaux spermatiques, testiculles & membre viril de l'homme, & en la femme, au lieu du membre viril, il à ordonné la matrice, qui est vne partie qui de sa nature est propre a la conception, ainsi que les autres parties du corps ont quelque proprieté particulliere a faire certaines fonctions & operations: comme l'estomac de receuoir & digerer les viandes, le poulmon de respirer, & ainsi des autres. Ladicte matrice estant comme le champ de generation de nature humaine, dedans lequel comme en vn autre champ, il est necessaire de faire eiection de la semence, affin que d'icelle par la vertu generatiue soit engendrée son espece, estant arosee par la rosee du Ciel & pluie qui tombe des nueës. De mesmes la semence humaine est arosee du sang manstrual de la femme, qui est enuoyé en la matrice par vne certaine vertu oculte. Ce qui faict iuger que ledict sang n'est pas la principale matiere seruant à

la generation de l'homme, comme quelques vns, ont voulu faire croire, ains le ſperme, lequel a l'inſtant qu'il eſt tombé dedans l'orifice interieur de la matrice, ladicte matrice ſe retire & reſerre incontinent de toutes parts, comme ſi elle vouloit embraſſer eſtroictement ledit ſperme, lequel ioignant les rugoſitez d'icelle, alors nature trauaille à l'entour de ce principe de generation par vn ſoing admirable comme nous dirons cy apres.

Pour la conſeruation duquel eſpece, il eſt requis que les trois vertus ou facultez qui ſont en l'ame vegetatiue ſoyent employees: ſçauoir la generatiue pour l'eſpece, la nutritiue pour l'indiuidu, & la creatiue ou augmentatiue pour l'vn, & pour l'autre. Et outre pour la generation de l'homme ſont requiſes trois choſes, ſçauoir matiere propre, lieu ſuffiſant, & l'appetit, & deſir de nature eſmeu a la delectiõ & copulation charnelle par la ſuſdicte vertu & faculté generatiue: laquelle en ce ſubject accompagne touſiours la matiere ſpermatique, qui ſeroit inutille ſans ladicte vertu. La vertu auſſi ſeroit ſans ſubiect, eſtant deſpourueüe de ceſte matiere, ce qui ne peut eſtre: car la matiere ou ſemence humaine n'eſt point ſans la faculté ou vertu generatiue. Pour ceſte raiſon on la definit ainſi, la ſemence eſt vne ſubſtance plaine de vertus & eſprits, faicte de la meilleure partie du ſang qui reſte apres la troiſieſme coction, delectable a l'indiuidu & neceſſaire a la conſeruation de l'eſpece. Pluſieurs ne la definiſſent qu'en ceſte ſorte, diſant que c'eſt vn excrement de la troiſieſme coction propre a la generation & conſeruation de l'eſpece atiré

de toutes les parties du corps par la vertu attractiue des testiculles, preparee, & est labouree en iceux, pour seruir de cause materielle en la generation, & de cause efficiente par le moyen de la chaleur & esprits contenus en icelle.

De la Cõception & Generation de l'enfant naturel ou monstrueux.

CHAPITRE III.

ALors qu'il est faict eiection de ceste semence spermatique des parties genitalles de l'homme & de la femme au lieu ordonné de nature, & ce par le moyen de la vertu ou faculté expultrice, laquelle est esmeüe par l'acrimonie & chatouillement de la susdite matiere, ensemble par l'action du coït & copulation charnelle, alors dis-je laditte matiere est attiree par la vertu actratiue de la matrice, dedans le col de laquelle auparauant laditte attraction, il se faict à l'instant de l'emissiõ, vn meslange des deux semences sans lequel meslange, la generation ne se pouroit faire, d'autant que la semence de l'homme est fort espaisse & chaude. De sorte qu'elle ne se pourroit facillement espandre n'y tomber dedans le sinus de la matrice si n'estoit la semence de la femme qui est claire, fort fluide & plus froide que celle de l'homme qui la tempere, & la rend propre, pour des deux estre engendré l'Embrion, estant attiree & enclose dedans la matrice, laquelle au coït

s'ouure, dilate, & comme vn estomac auide engloutist promptement la semence, puis incontinent ce reserre de telle sorte que la poincte d'vne esguille n'y pourroit pas entrer sans faire vne violente douleur. Et par cecy il paroist que si la femme ne spermatisoit, & ne i'ettoit de la semence au temps de l'acouplement il ne se pourroit faire enfant comme les plus signalez Docteurs le tiennent, non pas que la semence de la femme soit capable d'engendrer seule, & sans mistion de la semence de l'homme, comme la voulu prouuer vn certain Docteur de Brou au Perche nommé le Breton sieur de Pommean, au liure qu'il a faict de la Theologie contre les Atheïstes : auquel liure il dict qu'vne femme peut engendrer, & faire enfans sans compagnie d'hommes, donnant entre autres raisons l'exemple de la poulle qui faict des œufs, bien souuent sans estre chaussée du coq, & autres fadesses qu'il citte que ie delaisse quand a present pour suiure le fil de mon discours.

Incōtinēt que ceste matiere ainsi meslée ensemble est engloutie par la matrice, nature la renge & place en quelque lieu d'icelle selon la disposition des semences : Car si l'homme contribüe plus de sa part que la femme il s'en fera vn enfant masle, qui aura plus de resemblance au Pere qu'a la mere, a cause que ceste semence est plus chaude & plaine d'esprits : qui faict que le foie par sa chaleur en faict attraction vers la partie dextre ou ce pendant que l'enfant est au ventre de la mere la pesanteur & mouuement d'iceluy sont plus resentis en ceste partie qu'en autre.

De mesme si la matiere ou semence de la fem-

me eſt en plus grãde quantité que celle de l'homme, elle eſt plus diſpoſee à engendrer vne femelle, qui aura plus de raport à la mere qu'au pere, & pource elle eſt atirée & logée en la partie ſeneſtre de la matrice, comme eſtant plus eſloignee de la chaleur, n'en ayant auſſi tant de beſoing qu'il eſt requis pour la Generation du maſle.

Quand il y a eſgalité de ſemence tant du coſté du pere que de la part de la mere, l'enfant qui en ſera engendré participera à la ſemblance de l'vn & de l'autre, c'eſt a dire qu'il aura quelques parties ſemblables a celles du pere, & autres raporteront a quelques vnes de la mere, comme on voit qu'il y a des enfans auſquels on remarque les yeux ou le nez du pere, la bouche & le reſte du viſage de la mere, & ainſi des autres parties.

L'imaginatiue de la mere eſtant en l'acte & cohabitation a vne tres grande puiſſance ſur la matiere, & ſur la vertu formatiue d'icelle, ſi bien que l'experience nous en monſtre aſſez ſuffiſamment les effects teſmoignez, meſme par les ſaintes Hiſtoires notamment par celles de Iacob lequel faiſoit appoſer au droict des abreuoirs de ſa Bergerie des verges pellees pour auoir des aigneaux de la couleur d'icelles. Et outre cela eſt encore conforme par le raport que fiſt Hyppocrate ſur le doubte qu'auoit vn certain Prince d'eſtre cocu, pource que ſa femme auoit enfanté vn enfant noir cõme vn more, pour s'eſtre imaginé le pourtraict d'vn more qui eſtoit peint autour de ſon lict par le moyen duquel Hyppocrate, ladite femme fut ſauuee & garantie de la peine & accuſation d'adultere dont elle eſtoit accuſee.

Il y a vne infinité d'autres Histoires & experiences du tout veritables, & manifestes comme mesme nous voyons par les marques & cicatrices qu'apportent plusieurs enfans du ventre de leur mere:les vns quelques semblances defleurs & autres figures, dont les pareilles ont esté attentiuement veües & considerees par lesdictes meres au temps de la conformation. Car les fantasies impressions & discours de l'homme auec la femme estant en l'acte Venerien aydent grandement aux semblances dissimilitudes & similitudes, comme aussi tous autres obiects qui fortuitemeut peuuẽt arriuer, soit par la veuë, l'ouye, & par vn souuenir & recordation des formes qu'on a en l'Idee, lors de l'acte du coït.

Dieu permet aussi la generation des enfans monstrueux pour punition & chastiment des offences & pechez des peres & meres, & principalement quand ils brutalisent ensemble, se comportant desordonnement au faict de generation, comme aussi a cause de quelque autre peché.

La matiere estant en trop grande quantité, & que la vertu formatiue est forte, il se faict des monstres ayant des membres & parties superflues. De mesme que la trop petite quantité d'icelle matiere, & la vertu formatiue foible & debille, faict que les enfans monstres sont imparfaicts ayant manque de quelque partie.

Il peut encore arriuer vn vice en la chose engendree par la mauuaise disposition & diformité de la matrice, comme quand elle est torce, caleuse ou autrement figuree qu'elle ne doit, elle donne vne mauuaise forme aux enfans, les vns estant

boſſus, les autres tortus & boiteux, cecy arriuant comme des choſes fondues, de quoy on veut faire quelque forme, la figure de laquelle ſera imprimée en quelque moule où l'on iettera ladicte choſe & matiere fuſible, de ſorte que la matiere retiendra la figure & forme dudit moule, lequel s'il eſt raboteux, tortu & mal agencé & difforme, la matiere moulée ſera auſſi difforme, tortue & raboteuſe.

Les choſes ſalles & mal honneſtes mangées par la femme enceinte, aydent beaucoup à la difformité des enfans, à cauſe que l'enfant eſt norry des humeurs mauuaiſes, en quoy ont eſté conuerties leſdictes choſes ſalles, comme quand la femme a deſir de manger des viels drapeaux, cuir, charbon, enduit de murailles, fientes & autres choſes derogeantes du degré d'aliments.

Quand auſſi la matiere prend place, & qu'elle eſt retenuë dedans l'eſpace moyen de la matrice, on tient ce lieu pour eſtre celuy auquel s'engendrent, & ſe forment les enfans Hermaphrodittes, c'eſt à dire, qui ont deux natures, l'vne de l'homme, & l'autre de la femelle: ce qui ſe fait a cauſe de la contribution egalle des ſemences de l'vn & de l'autre, tant en qualité, qu'en quantité : Car ſi les ſemences ſont eſgalles en quantité, & qu'elles ſoient retenues en cet endroit, l'enfant hermaphroditte qui en ſera engendré, tiendra plus de la nature du maſle, que de la femelle, a cauſe de la chaleur & force de la ſemence de l'homme, de ſorte que ledit enfant doit eſtre tenu pluſtoſt pour maſle, que pour femelle, ayant toutesfois eſgard à la bonne conformation des parties hon-

teuſes de l'enfant, par le moyen deſquelles on peut mieux iuger du ſexe duquel l'enfant doit vſer.

Mais ſi la ſemence de la mere eſtoit plus vertueuſe, que celle de l'homme, la ſurmontant de quelque degré, & retenuë en ce meſme lieu, l'hermaphroditte, aura plus de raport à la nature de la femme, tellement qu'on le doit à bon droit reputer pour eſtre femelle ayāt toutesfois eſgard, cōme il eſt deſia dit à la meilleure cōformation des parties pudibondes: car la nature de l'enfant la mieux formee & par ou principallement vient l'vrine eſt la meilleure, & doibt l'enfant retenir le ſexe de ladite nature, comme ſi le membre viril eſt mieux formé, & que l'enfant vrine par iceluy, il doibt eſtre du ſexe maſculin, au contraire ſi par la vulue l'vrine vient, il doibt tenir le ſexe feminin.

De la generation des gemeaux & pluralité d'enfans.

CHAP. IV.

NAturellement la femme ne porte qu'vn enfant d'vne ventrée, quelquefois deux, mais par excez & extraordinairement elle en porte trois & dauantage, ce qui eſt contre l'ordre naturel, & quaſi choſe monſtrueuſe & prodigieuſe, le populaire ne s'eſtonne pas de voir vne femme acoucher de deux enfans, eſtant vne choſe aſſez commune, & qui ſemble deuoir eſtre ordinaire

ſelon Galien, au douzieſme liure de l'vſage des parties, & plusieurs autres Philoſophes qui aſſeurent que l'animal fait autant de faons comme il a de mammelles, toutesfois la femme eſtant doüee de deux mammelles, ne fait pas d'ordinaire & à chacune groſſeſſe deux enfans: il faut donc rapporter ce defaut à la prouidence de nature, qui ne permet que la femme ſoit ſi ſouuent incommodée à la portée & nourriſſement de pluſieurs enfans, ne luy permettant d'en faire plus d'vn d'ordinaire, & rarement deux, mais de dauantage on s'en eſtonne grandement.

Pline en ſon hiſtoire naturelle, liure ſeptieſme, chapitre trois, dit qu'Albert le Grand recite vne hiſtoire d'vne femme qui a porté d'vne ventrée vingt deux enfans: comme auſſi Pie de l'Admirandolle en ſes commentaires, aſſeure qu'vne certaine Alemande, acoucha en Italie de neuf enfans à vne fois, & de vnze à vne autre fois, ce qui eſt eſcrit par de Launay en ſes hiſtoires prodigieuſes, hiſtoire trentieſme.

Vne autre hiſtoire fort prodigieuſe eſt auſſi rapportée par Pline, au lieu prealegué, qui dit qu'vne Comteſſe de Holande nommée Martilde, fit d'vne ventrée trois cent ſoixante enfans viuans, lequel acouchement fut en l'an 1314. ce qui eſt contre toutes regles de raiſon, auſſi que ledit Auteur s'en mocque, diſant il croira qui voudra, pour moy ie n'en veus tant aſſeurer, mais ie diray bien que ie cognois vne femme laquelle acouchant de deux gemeaux viuans, & à terme, il ſortit apres eux pluſieurs auortons enuiron ladite femme, & ce iuſques au nombre de douze ou quinze.

Beaucoup ſçauent bien comme il ſe peut faire pluralité d'enfans, conſiderant que cela ſe peut, lors que l'homme & la femme ſont biẽ diſpoſez à la generation, principalement quand ils ont eſté vn long temps ſans coucher l'vn auec l'autre : De ſorte qu'ils ſont eſmeus au deſir & enuie de leur accoupler & habiter enſemble, afin d'eſtaindre & rafraichir ceſte grande affection, la delectation les y incitant plusieurs fois à l'exercice du coït de telle façon, qu'vne fois eſt proche de l'autre, les premieres eiections toutesfois eſtant plus propres & mieux diſpoſees à engendrer, notamment, la premiere, ſeconde & troiſieſme, au plus, les autres n'eſtans de telle valeur pour l'imbecilité des facultez de la matiere ſpermatique, leſquelles eſtant ainſi affoiblies, ne peut eſtre engendré d'icelle matiere, auſſi debille des enfans, au moins qui puiſſe venir à perfection de vie ſeulement, mais bien quelques marques & apparence de fœtus ou embrions, encore faut-il que la femme ſoit grandement diſpoſée à conceuoir, aye la matrice moderément lubrique, garnie d'vne forte vertu attractiue, autrement toutes les dernieres eiections ſeroient inutiles, ſinon pour le contentement & plaiſir charnel.

Quelques vns à ce propos ont voulu dire que d'vne ſeule eiection de ſemence, & ſeul coït, la femme peut conceuoir pluſieurs enfans, ce que ie n'approuue & ne puis croire, d'autant que lors du coït emition & meſlange des ſemences de l'homme & de la femme, la matrice d'icelle engloutit leſdictes ſemences ſans en faire ſeparation, ains n'en eſt fait à l'heure qu'vne ſeule maſſe

dont est formé vn seul enfant, l'homme ne fournissant point d'vne si grande quantité de semence à vne fois, delaquelle il puisse estre formé plusieurs enfans au coup, ce qui se peut tesmoigner par les animaux qui portent plusieurs faons, comme les chiennes & truyes, lesquelles font autant de petits qu'elles ont esté couuertes de fois du masle pendant le temps de leur challeur & ruct seulement. D'autant qu'en ces animaux il y a vn certain temps ordonné de la Nature pour vacquer à leur generation, mais la femme & l'homme n'ont point de temps terminé pour cet exercice, soit que la femme aye conceu ou non elle est tousiours propre à receuoir l'homme, afin de rassasier leurs apetits charnels, & mesme Pline liure 7. chapitre 12. tiẽt que la femme estant desia grosse de quelque peu de temps, peut encore r'encharger de nouueau, que s'il est ainsi elle peut biẽ & plus à propos conceuoir & retenir deux, trois ou quatre fois, si elle est autant de fois embrassee, ou à diuers iours prochains les vns des autres.

Le mesme Autheur au lieu prealegué, dit qu'il s'est trouué quelque femme qui a fait vn enfant à sept mois, puis deux mois apres acoucher encore d'vn autre enfant, toutesfois ie m'en rapporte à la verité.

De la formation de l'enfant & des mambranes qui l'enuironnent.

CHAP. V.

DE quel ſexe que l'enfant ſoit, il eſt fait de la matiere ſpermatique du pere & de la mere, laquelle matiere reçoit ſa coction par la chaleur naturelle de la mere qui l'eſchauffe, & agit ſur icelle, de ſorte qu'elle deſſeiche la ſuperficie d'icelle matiere, a maniere de la mambrane qui ſe fait ſur la bouillie de fourment, dont ſont faictes de ladicte ſuperficie de la ſemence, trois mambranes fort deſliées, dedans le milieu deſquelles, le plus liquide de ladicte ſemence demeure coagulée en forme de caillé de laict, dont eſt faict l'embrion.

Galien liure de l'vſage des parties, ſemble eſtre en doubte de pouuoir expoſer les parties qui ſont autour de l'enfant eſtant au ventre de la mere, tant en la formation, nutrition & eſprit de vie & toutesfois il fait deduction des mambranes. La premiere deſquelles eſt celle qui eſt proche du fœtus ou embrion, l'enuironnant de toutes parts, eſtant fort deliee & ſubtille, ſon vtilité eſt de ſeruir de receptacle à certaine humidité, qui eſt la ſueur dudict fœtus : Icelle eſt de luy appellee amnios, laquelle ſe ioint à vne autre plus ſubtille qui l'enuironne, nommee alentoïde, qui a coligance à la vecie, elle ſert à contenir les aquoſi-

tez, & comme les vrines de l'enfant estát en icelle retenuës iusques au terme de l'enfantement, ladite mambrane est encore enuironnee d'vne autre mambrane appellee Corion, vulgairement secondine ou arriere-faix, qui entourre & circuit toute la matrice interieurement, l'empeschant d'estre offencé par l'action & remuement de l'enfant.

Par la force & vertu de la susdite matiere spermatique pleine de vertus & esprits est attiré autour d'icelle le sang manstrual de la femme, qui enuironne, & s'attache mesme à l'enuiron des susdites mambranes ou arriere-faix, qui sert de manteau à enuelopper l'enfant, & le contenir pendant le temps qu'il est au ventre de la mere, lequel manteau prend son accroissement à mesure que l'enfant s'accroist, & luy sert de bouleuart de craincte que le susdit sang manstrual ne le suffocque, estant aydé de la Nature qui ne luy en distribuë que ce qui est necessaire pour le nourrir & entretenir durant le temps qu'il est detenu en ceste prison.

Ce sang ainsi attiré autour de la susdicte semence est tellement ioinct à icelle, qu'il semble la voyant, que ce ne soit rien qu'vne masse de sang, toutesfois elle est tousiours dedans le milieu dudit sang aussi amassé. Libre quant aux fonctions de toutes ses vertus & esprits, par le moyen desquels, Nature trauaille à la formation des membres & parties de l'enfant, faisant premierement les trois membres principaux, asçauoir le Cerueau, le Cœur, & le Foye, comme aussi toutes les parties similaires, excepté la chair & la graisse

de la nature de la ſemence, ſeparát toutes les qualitez d'icelle à chacun d'eux, donnant au Cerueau, le froid & humide, au Cœur ce qui eſt chaud & ſec, & au foye, ce qui ſe treuue de chaud & humide, auec quoy ſe meſle vne certaine potion dudit ſang, de laquelle eſt faicte la ſubſtance dudit Foye, lequel eſt enueloppé de ſa mambrane propre, faicte d'vne partie de ladicte ſemence que Nature a diuiſée en trois petites parties dependantes l'vne de l'autre, c'eſt adire qu'elles ne ſont pas du tout ſeparées, ny ioinctes auſſi l'vne à l'autre, ains ſont contigües enſemble, deſquelles ſont faictes les trois ſuſdictes parties nobles, ou membres principaux, qui ſont les trois origines des plus nobles vaiſſeaux du corps humain: Car du Foye naiſſent les veines, comme les nerfs du Cerueau, & les arteres du Cœur, toutes leſquelles parties ſont faictes de la ſuſdicte ſemence ainſi que les os, ligaments, tendrons, cartilages, mambranes & le cuir qui ſert de couuerture à tout le corps.

Ce diſcours nous apprend que pour la formation de l'enfant, Nature s'ayde de quatre choſes, c'eſt à ſçauoir de la vertu naturelle ou generatiue des deux matieres ou ſemences de l'homme & de la femme, & du ſang manſtrual de ladicte femme qui eſt employé à la formation & augmentation des membres carniformes, & oultre il eſt requis le temps pour ce faire qui eſt diuerſifié ſelon l'ordre de la formation, laquelle ne ſe fait pas tout à vne fois, & a vn inſtant, ains à pluſieurs & diuerſes fois ſucceſſiuement l'vne apres l'autre, encore faut-il l'office de la vertu formatiue, qui eſt vne

certaine puissance incomprehensible, prouenante de la seule volonté de Dieu le Createur, gratuitement donnée aux animaux pour la conseruation & multiplication de leur espece, faisant la forme & figure de la chose engendrée par la susdicte vertu naturelle & generatiue de l'animal, le faisant ressembler à son espece, aydé de la vertu alteratiue qui change & transmuë la nature de la semence de l'homme, en la nature de l'homme, soit naturel ou monstrueux & contre nature, & ainsi des autres animaux.

Des temps de la generation & formation.

CHAP. VI.

LEs matieres spermatiques de l'homme & de la femme estãt ainsi meslées ensemble dedans la matrice de ladicte femme, alors la vertu formatiue commence à trauailler par vne action imparfaicte, c'est à dire, qu'elle ne forme pas incontinent, ains seulement esmeut les facultez naturelles de la femme à se ioindre auec lesdictes semences qui sont tousiours doüées desdictes facultez, afin de les y entretenir & augmenter tellement que la faculté vitale, tant à la vie comme l'animale au sentiment & mouuement, & la naturelle, à eschauffer, cuire & digerer, nourrir & entretenir la matiere de la chose qui s'engendre, à la disposer à recepuoir nouuelle forme.

Ceste premiere fonction de la vertu formatiue, ou esmotion desdictes facultez, se fait en l'espace des six premiers iours, à compter des l'heure du coït & eiection des semences, pendant lequel temps de six iours, la matiere demeure en forme de caillé de laict sans y auoir autre matiere à l'enuiron, de sorte qu'il ne se fait pas grand changement de forme, mais seulement vne cuisson & disposition appareillée à recepuoir la forme de certains poincts, lignes ou marques peu apparentes & encores confuses, & lors on donne le nom à ladicte matiere, l'appellant Embrion, qu'on ne peut nommer tel, qu'au bout desdicts six iours, & trois iours apres ces apparences de lignes & poincts, sont faictes & elabourees: puis au bout de six iours, suiuant ces trois derniers, qui est en tout quinze iours, le sang menstrual se mesle auec les spermes & semences, dont est fait l'Embrion, ayant esté attiré par la vertu atractiue d'iceluy, lequel sang pendant le temps de conception, generation & accroissement, nature le diuise en cinq parties, dont vne partie est changée & transmuée en la qualité du sperme, & est destiné pour nourrir, augmenter & entretenir les parties spermatiques dudit Embrion, c'est a dire, celles qui sont faictes des deux spermes du pere & de la mere. La seconde partie dudit sang est cuite par la chaleur naturelle, espoissy, coagulé & transmué en parties carniformes: de la troisiesme partie est faicte vne certaine humeur oleagineuse, de laquelle est faicte la graisse par le moyen du froid qui le condense & espoissit. La quatriesme partie dudit sang est enuoyée aux mammelles,

pour eſtre conuerty en laict: Ce qui ſe fait quand il y a dudit ſang plus grande quantité qu'il n'eſt requis pour la nourriture & entretien du ſuſdit Embrion. Et la cinquieſme & derniere partie dudit ſang, demeure dedans la matrice, & accompagne l'enfant iuſques à ſa naiſſance, puis eſt expulſé, & ietté dehors, comme choſe ſuperfluë. Apres que l'enfant eſt ſorty, ledit ſang eſt fort putride & corrompu, c'eſt ce qu'on appelle les purgations de l'accouchement.

Apres que ce ſang a eſté ainſi ordonné & diuiſé de Nature, pour ſeruir en ces diuers offices: douze iours apres telle ſeparation, la chair de l'enfant commence à ſe former de la partie chaude & humide dudit ſang, qui eſt la ſeconde partie du ſang menſtrual, cy deſſus eſcriptes, le col prend forme, comme auſſi le cœur, le foye & le cerueau, qui ſont les trois membres principaux, & commence deſlors ledit Embrion à eſtre doüé de la vertu nutritiue & creſcitiue, car il ſe nourrit & croiſt par le moyen deſdictes vertus, qui n'eſt autre choſe qu'vne benediction donnée du Createur aux aliments propres à l'Embrion, luy donnant accroiſſement en tous ſes diametres.

Et cinq iours apres ces douze, le nombril apparoiſt, lequel n'eſt pas long temps ſans eſtre du tout parfait, & pluſtoſt que les autres parties, Nature y ayant pourueu à cauſe que c'eſt par iceluy que l'enfant tire ſon nourriſſemẽt, auquel temps l'ame ſenſitiue ſe vient ioindre auec la vegetatiue ou creſcitiue, laquelle n'eſt plus ame ſeparée, ains vne faculté ſeruante à la ſenſitiue, tellement que des deux, n'eſt faicte que ceſte ſeule ame ſenſitiue.

Puis neuf iours passez la teste s'esloigne des espaules, & les autres extremitez se separent les vns des autres, tellement qu'au bout des cinq iours suiuans les neuf derniers, qui font auec tous les nombres cy deuant escripts, quarante six iours, le corps de l'enfant est totalement parfait, receuant l'ame raisonnable infuse de la diuinité en vn instant, à laquelle l'ame sensitiue cede sa principauté, de sorte qu'elle n'est plus ame, ains elle sert de faculté à ladicte ame raisonnable, & lors chacune partie de l'enfant est disposée à receuoir toutes les vertus propres à faire leurs fonctions, lesquelles vertus sont enuoyées peu à peu selon l'aptitude & capacité desdictes parties.

On peut icy demander pourquoy l'enfant ne iouït affectiuement de toutes les fonctions de l'ame raisonnable, dés l'instant qu'elle est infuse en iceluy, veu qu'il a toutes ses parties formées, à quoy ie responds que les parties de l'enfant estant trop foibles & lasches, n'estant encores nourries que de matiere gluante & mucilagineuse & par trop excrementeuse, ne sont capables en ce temps là de pouuoir faire lesdictes fonctions de l'ame, iusques à ce qu'elles y soient peu à peu excitées par leur mouuement propre, lequel digere, dissipe & consomme l'excessiue humidité, & excremens contenus en icelle, tout ainsi qu'vn nombre de petits enfans qui ont vn precepteur pour les enseigner, ne sont pas sçauants dés l'instant qu'ils voyent ledit precepteur, lequel a en soy toute la discipline & science de laquelle il espere les rendre sçauans, encores qu'ils ayent les instrumens propres à la ratiocination & intel-

ligence, toutesfois ils ne peuuent que par succession de temps, comprendre & leur seruir de ce qui leur est gardé par le precepteur qui leur est present, ainsi que l'ame est presente en toutes les parties d'vn petit enfant. Il a donc quarante six iours depuis le commencement iusques à la parfaicte formation de l'enfant selon l'ordre & les temps cy dessus escripts, & alors c'est vn corps organisé, ayant ame, sentiment & vie, ainsi que le tesmoigne Aristote liure deuxiesme de la generation des animaux, chapitre trois, à quoy accorde Fernel au dixiesme chapitre de la procreation de l'homme, & au chapitre des facultez de l'ame, le tout raporté par Dupleix au liure & chapitre huictiesme de sa Physique.

De la figure de l'enfant au ventre de la mere.

CHAP. VII.

SElon la plus commune opinion, & comme l'experience nous le monstre, l'enfant estant au ventre de la mere, est tout plié & recourbé en forme ronde & spherique, ayant la teste sur les genoux, les deux coudes vers les os des Iles, les mains contre les deux yeux, les iambes renuersées vers les fesses en sorte que les talons sont fort proches du cul, tellement qu'il est tout courbé, & en peloton, ayant la teste vers la partie inferieure de la matrice, ce qui est cause que quel-

ques fois il decoule en icelle vne grande quantité d'eaux, lesquelles estant congregées & assemblées en ce lieu, font dilater & eslargir les os du crane, qui fait qu'à certains il se forme vne tumeur contre nature, nommée Hydrocephale, de telle magnitude & grandeur qu'il est impossible de tirer l'enfant hors du ventre de la mere, ainsi que nous dirons au traitté des accouchemens difficiles.



Telle figure & situation est fort raisonnable, tant à cause de sa rotondité, pareille à celle de la matrice, que pour le repos de l'enfant: Car si l'enfant estoit situé & appuyé sur vne seule partie, pendant qu'il est tenu en ce lieu, ladicte partie seroit trop chargée, lassée & debilitée. La Nature a donc voulu preuoir à tels accidens, l'ordonnant en telle façon d'autant encores que le remuëment que fait l'enfant dedans ceste closture, eust esté

plus violent s'il eust esté en autre posture, car il eust pû auoir le mouuement de quelque partie plus libre, ce qui eust offencé la matrice de la mere, luy causant de plus grandes & violentes douleurs. C'est donc auec raison que Dieu l'a ordonné, & nature l'a ainsi fait.

Du mouuement de l'enfant, et des signes du prochain accouchement.

CHAP. VIII.

L'Enfant n'a point le mouuement parfait de toutes ses parties, qu'enuiron le huictiesme mois approchant du neuf quant aux enfans qui viennent à neuf mois; mais à ceux qui naissent à sept mois, ils ont leur mouuement parfait au sixiesme mois approchant du sept. Ie dis mouuement parfait, pour oster le doubte que plusieurs pourroient auoir, recognoissant que l'enfant fait ressentir quelque chose de motif auant ce temps, comme ce que les femmes appellent le bouger de l'enfant, qui est vn certain & imparfait mouuement, duquel il est doüé dés enuiron le quarante-&-sixiesme iour, lequel mouuement neantmoins n'est point beaucoup manifeste, ny sensible à la mere, ains seulement vn certain changement de forme, comme on peut iuger par la lecture du chapitre sixiesme.

Arriuant le sept ou neufiesme mois, il semble que l'enfant commence à estre ennuyé d'estre si

longuement retenu & enclos dedans la matrice de la mere, & alors il se mouue plus que deuant, se desbroüillant or vn pied, puis vne main, tantost tourne le col, mouue la teste, s'alonge & desplie en hurtant les parois de la matrice, qui fait que la mere endure & ressent des douleurs qui sont les auantcoureurs qui donnent aduertissement d'vne prochaine & future sortie, laquelle se fait par le moyen d'vn certain secret naturel que Dieu a ordonné à la nature de la femme pour sa facilité, faisant esleuer, dilater & eslargir les parties issues de la mere, desquelles les ligamens & tendons ayant esté arrousez & humectez des humeurs que nature a faict couler iusques en ces parties, à quoy ayde encore la pesanteur & force de l'enfant, & lors il faut prendre garde en mettant les deux premiers doigts de la main dedans le col de la matrice si on sent que l'enfant soit baissé, ce qu'on recognoistra par vn certain empeschement qu'on trouue en la matrice comme si c'estoit quelque masse de chair de figure ronde, laquelle s'affaisse en bas vers l'orifice du col de la matrice, de laquelle l'vterus n'est pas tousiours ouuert en ce temps, & quelquesfois aussi ledit vterus est cõmencé à dilater par le moyẽ de la pesanteur dudit enfant, qui fait bien souuent ressentir des douleurs & tranchées suiuantes de pres les vnes les autres par l'effort desquelles, ensemble du mouuemẽt de l'enfant, les membranes où il est enueloppé se rõpans de sorte que peu apres il y fait ouuerture, d'où il cõmence à découler premierement vne certaine humeur blanchastre & mucilagineuse, puis quel-

que temps apres il ſort des eaux claires, & en ſuitte le ſang, lequel fait iuger l'aproche de l'enfant, & prochain accouchemẽt, lequel accouchement s'il eſt bon & naturel, il doit eſtre en telle façon que l'enfant ſe preſente la teſte la premiere, la face en bas vers le ſiege de la mere, car c'eſt la meilleure figure & naturelle, toute autre au contraire eſt reputée contre le cours ordinaire de nature, comme il vous ſera monſtré cy apres en la ſection troiſieſme.



SECTION II.

DES CHOSES NVISIBLES A LA GENERAtion & conception.

CHAPITRE II.



Ly a pluſieurs choſes en la nature tellement ennemies de l'hõme, & comme ialouſes de ſon eſtre & propagation, qu'elles ſe monſtrent effectiuement contraires à la generation de ſon ſemblable. Vray teſmoignage de haine la plus grande qu'aucune des creatures puiſſe faire à ſes plus contraires ennemys, veu que telles choſes s'adreſſent à la choſe la plus deſirée de l'homme, qui eſt ſa conſeruation en l'augmentation de ſon

eſpece: Les elemens dont il eſt compoſé luy font la guerre, l'vn par ſa frigidité exceſſiue s'oppoſe à ſon contentement, l'autre par vne chaleur vehemente, debilite ſes forces, faiſant euaporer la meilleure part de ſes eſprits par inſenſible tranſpiratiõ: Vn par ſa ſiccité empeſche ſon nourriſſement, l'humide par excés le ſuffoque par fluxions & catarres, meſme s'oppoſe contre luy bien ſouuent auant ſa conception, oſtant à la matiere & parties propres à la generation, les qualitez & forces requiſes à cet effect par le moyen de la diuerſité de leur temperament qu'ils communiquent tant aux alimens, qu'aux actions deprauées que recoiuent & font les peres & meres, leſquels bien ſouuent ſont par ce moyen fruſtrez de lignée, & rendus ſteriles, ou s'ils laiſſent en eux la puiſſance & faculté generatiue, les enfans qui en naiſſent participent & heritent de leurs parens quelque mauuaiſe habitude & indiſpoſition, moyennant laquelle ils ſont faits inhabiles à conceuoir, comme par la mauuaiſe conformation des parties ordonnées à tel vſage, ainſi qu'on a veu à quelques vns qui auoient le membre viril trop court & petit, autres qui n'en auoient point du tout, les vns eſtans ainſi faits par nature, les autres par accidens & bleſſeures ſuruenues fortuitement.

La ſterilité peut auſſi arriuer ſi l'homme ou la femme ſont exceſſifs en viandes, ſurchargent leur eſtomac d'icelles, & par trop boire de vin: car le ſperme des yurongnes & gourmãts eſt ſterile, eſtãt ainſi réplis par excez, ſelõ Pline en l'hiſtoire naturelle, d'autant que cela leur debilite les membres

& vertus requises à la conception, leur ostant la liberté de leurs fonctions naturelles, comme faict l'indisposition d'vne ou plusieurs parties nobles, soit le cœur, le cerueau, ou le foye.

Quelques vns ont vne mauuaise coustume, tres pernicieuse de boire de grands traicts d'eau froide, notamment en allant au lict, ou au matin à ieun, cela est totalement contraire à engendrer, d'autant que ceste grande quantité & qualité froide de l'eau diminuë grandement la chaleur naturelle des parties internes de nostre corps, le frequent vsage des choses aigres & aceteuses, comme fruicts non meurs, salades de pourpié, laictuës, concombres, salines, espisseries, bains d'eau froide, toutes ces choses doiuent estre euitées de ceux qui desirent auoir des enfans, comme en pareil on doit euiter & fuir tous subiects de passion de l'ame, soit de ioye, de tristesse & courroux immoderez, principalement la femme, laquelle ne doit estre impatiente & impetueuse, malicieuse, fantastique, se donnant garde apres le coït de trop courir ou sauter, & danser, ny faire autre exercice violent, car ces choses empeschent la cõception.

Si l'homme & la femme sont trop replets & gras, difficillement peuuent ils engendrer, non plus que s'ils estoient extremement denuez & maigres, ou qu'ils soient excessiuement luxurieux & paillards, ou de contraire complexion, en l'acte & copulation, l'vn estant tost esmeu, & l'autre trop tard, l'vn trop chaud & l'autre trop froid.

Certaines odeurs estant receuës de l'homme

ou de la femme ont puissance d'empescher de conceuoir, prohibant l'erection de la verge de l'homme, esteignant la chaleur amoureuse de l'vn & de l'autre, du genre desquels sont l'Opium, la Mandragore, la Iusquiame, le Camphre, l'herbe de Verueine, desquels soit separement ou meslez ensemble, on faict passer la volonté d'habiter auec les femmes, estans les charmes contre l'amour: au moins i'ay veu esprouuer la vertu de l'odeur du Camphre qu'on faisoit sentir à quelque ieune marié, sans qu'il s'en apperceust, & par ce moyen il ne peut effectuer le contentement qu'il esperoit receuoir de son espousee, ce qui le met en grand peine, car on croit estre charmé, & auoir l'eguillette noüee, mais cela ne dure que le iour qu'on a receu ledit odeur.

La Verueine a pareille vertu, mesme on dict que si elle est mise & portee par quelque personne sous le cheuet du lict, elle amortit pour ceste nuict la volonté de faire l'amour, & empesche l'erection de la verge, comme si on faict onction aux parties honteuses, auec du suc de Morelle & vin aigre, ou d'huyle, où on auroit dissoult du Camphre, cela oste la puissance generatiue pour vingt quatre heures seulement.

Pline en son histoire naturelle, chapitre 13. du liure 10. asseure que la Ruë est du tout contraire & nuisible à la conception, mesme il dit que mangeant d'icelle, soit feuilles ou semences, fait la personne inhabile à engendrer, & tuë l'enfant au ventre de la mere: on dit aussi que l'eau distilée des fleurs de Nenuphar empesche de conceuoir le iour qu'on en aura beu le matin à ieun: C'est-

pourquoy on doit s'empeſcher d'en vſer.

Ie ne veux dauantage mettre de ces choſes en auant, me contentant de celles celle-cy, comme les meilleures, & fort dangereuſes aux honneſtes femmes qui ont enuie de porter des enfans, les priant de les euiter, proteſtant ne les auoir eſcriptes que pour defendre l'vſage, c'eſt pourquoy ie finiray pour pourſuiure les autres empeſchements auec la cauſe d'iceux.

Quand le membre de l'homme eſt par trop petit, il ne peut porter la ſemence iuſques en l'orifice interieur de la matrice, ains demeure vers le milieu du col d'icelle, qui eſt cauſe que ſoudain l'eſprit s'euapore par inſenſible tranſpiration, & l'humidité eſt toſt conſumee, comme l'eſcrit Galien, liure quatorzieſme de l'vſage des parties, l'homme eſtant totalement priué de ce membre, n'a garde, & luy eſt impoſſible de vacquer à la generation, non plus que la femme ne peut engendrer quand elle eſt de mauuaiſe complexion, mal ſaine, & ayant quelque indiſpoſition à l'vne ou pluſieurs des parties nobles, tant de celles qui ſeruent à l'indiuidu, que de celles qui conſeruent l'eſpece, notamment quand ſes parties pudibondes ſont mal formees, ayant la matrice cloſe & couuerte d'vne forte pellicule qui peut empeſcher la copulation & congrez, à cauſe que la voye de generation eſt bouchée.

La femme qui a la matrice par trop chaude & enflamée ne peut conceuoir, car l'excez de la chaleur d'icelle deſſeiche & cõſume incontinent: Le ſperme de l'homme lequel eſtant trop toſt deſſeiché, & l'eſprit euaporé, empeſche que d'iceluy ne

peut rien estre engendré : de mesme que quand ladicte matrice est trop froide, elle ne peut faire atraction du sperme, ains l'estaint & refroidit, de sorte qu'il est rendu inutil, tesmoing Hippocrate au liure cinquiesme des aphorismes, aphorisme soixante & deux.

Vne femme qui aura la matrice trop humide & lubrique, ne peut conceuoir, à cause que ceste humidité excessiue suffoque la semence, & telle matrice est fort foible & debile, ne pouuant retenir la semence, ains la laisse rechoir & escouler en bas, aux mesmes aphorismes. Il fait exemple de la semence iettée en lieu marescageux & aquatique, laquelle par trop grande humidité est incontinent suffoquée, comme la trop seiche n'est aussi nullement propre à conceuoir, à raison que le sperme estant espandu & ietté en icelle, il s'attache & adhere à son col, ne pouuant couler iusques dans le sinus, tant à cause de sa siccité, que des rugositez trop amples du col de ladicte matrice, dedans lesquelles, le sperme estant tombé, est là retenu, ne pouuant couler iusques dans le susdit sinus, mesme s'il y a quelque chose qui opile & bousche l'orifice du col de la matrice, comme carnositez, vlceres ou verrues, toutes lesquelles choses sont suffisantes d'empescher la conception.

Le flus immoderé des mois de la femme, ou la retention d'iceux sont causes & empeschement de conceuoir, car par le flus immoderé, le sperme estant dedans la matrice, est souuent reietté dehors auec le sang, ou s'il n'est reietté, il n'y a pas assez dudit sang demeuré dedans la matrice pour enuironner ledit sperme, tellement qu'estant de-

ſtitué de ce ſang qui eſt tres-neceſſaire en la generation, ledit ſperme eſt rendu inutil. Le contraire arriue par la retention exceſſiue d'iceluy ſang, lequel eſtant en trop grande quantité dedans la matrice, prouoque quelque indiſpoſition à la femme, & ſuffoque ledit ſperme.

Des aydes de conception.

CHAP. II.

Ayant leu le chapitre precedent, il ſemble d'abord que l'homme doiue perdre courage, & donner arreſt de ſa perte, voyant deuant ſes yeux vn ſi grand nombre de choſes qui concurrent à ſa ruine, le voulant reduire à vn rien, mais comme en la nature toutes eſpeces ſemblent eſtre contraires les vnes aux autres, celles cy nous fourniſſent de malheur pour noſtre generation & entretien. D'autres nous ſont auſſi eſtablies pour noſtre bien & pour la conſeruation de nous meſmes, Dieu le Createur ayãt departy tous ces moyens à noſtre bonne mere nature, laquelle tres-ſage & prouidente ne veut permettre que l'homme demeure deſtitué de forces & moyens pour contrecarrer ce qui tend à ſon detriment & ruine.

Ce ſont donc les choſes contraires aux preſcriptes qui ont la vertu & puiſſance de ſeruir & aider à la generation & conception, & rendre la nature humaine feconde lors qu'elle eſt tombée en quelque defectuoſité ſuruenue par quelque

indiſpoſition & maladies des parties generatiues, ou à cauſe du mauuais regime entretenu par l'homme ou la femme, ou par tous deux. Ces choſes ayant vne grande puiſſance & vertu de reparer & corroborer leſdits défauts & deprauation ſuruenus des ſuſdittes parties par leurs effects du tout contraires aux cauſes d'iceux defauts.

En premier lieu ie reciteray l'eſpreuue que i'ay veu faire pour faire conceuoir, qui eſt ſuccedé heureuſement au ſouhait d'vne femme laquelle auoit eſté huict ou neuf ans ſans auoir enfans : ie luy feis prendre enuiron trois dragmes de ius de ſauge auec vn peu de ſel menu qu'elle prit à ieun apres auoir eſté purgée de ſes mois, ſe tenant quatre iours apres ſans auoir habitation auec ſon mary, & au bout de neuf mois acoucha d'vn beau garçon. Liebaut a deſcript ce remede, cõme auparauant a fait Fuſchius en ſon hiſtoire des herbes & plantes qu'il rapporte de cét autheur celebre.

Le vin de ſauge a meſme vertu eſtant beu apres les purgations de la femme, comme auſſi l'vſage couſtumier d'icelle eſt fort propre à corroborer & fortifier la matrice, la diſpoſant à conceuoir, en conſeruant & augmentant la chaleur naturelle des parties à ce propos, ou cét electuaire qui eſt de l'ordonnance d'Arnault de Villeneufue. Prenez dates vne liure, pinolat mundé, figues, de chacun deux dragmes, hypericon, noix muſcade, canelle fine, de chacun vne dragme: poiure, gingembre, clou de girofle, fenu grec, biſtorte, auſſi de chacun vne dragme, amandes douces

douce trois dragmes, sucre fin demy-liure, puluerisez le tout bien subtilement, & faictes cuire auec vn peu de miel en concistance, & d'iceluy la femme vse souuent, car cela est grandement propre à augmenter la semence & disposer la personne au ieu d'amour & à la conception, ou que la femme mange laict de iument, & elle concepura comme l'asseure ledict Villeneufue.

Si l'homme & la femme qui ne peuuent auoir enfant, font onction à leurs parties genitales de suc de satiuion, puis se sinapisent de poudre faicte des testicules d'vn lievre ils conceuront.

Pline, liure vingtiesme Chapitre dix, dit que si vne femme porte vn comcombre sauuage en sa main lors du coit, elle retiendra & enchargera plutost, pourueu que ledict comcombre n'ayt point touché terre.

Nous auons cy deuant dict que l'odeur du camphre est contraire à la generation, esteignãt à ceux qui la reçoiuent l'appetit d'en vser, mais pour le contrepointer le cumin receu en odeur par l'homme & la femme au temps de la copulation, mesme apposé au tour du lict, prouoque l'appetit & delectation, faisant plutost conceuoir comme le tesmoigne le mesme Pline au mesme liure Chapitre quinziesme, & Liebault Medecin asseure que la graine d'origan beuë en vin, estre vn fort excellent remede à rendre la femme feconde, l'homme se rendra propre au ieu d'aymer s'il boit au soir de la poudre de canelle auec vin, puis face onction de suc de sauge auec poudre de porettre en ses parties genitales,

& il ietteres le ſperme en grande quantité comme l'aſſeure Raſis.

Toutes ſes choſes ſont propres aydes de conception pourueu que la cauſe de l'empeſchemẽt d'icelle, ſoit bien & deuëment cogneuë : puis corrigee par ſon contraire, comme ſi la cauſe eſt, pource que la matrice eſt trop lublicque & humide ayent les rugoſitez trop ample, elle doit eſtre deſſeichee par ce remede, prenez encens maſtic de chacun trois dragmes romarin, meliſſe de chacun à diſcretion, mettez toutes ſes choſes en vn pot, ou dans vn reſchaud auec du feu que l'on mettra entre les jambes de la femme, afin qu'elle en reçoiue le parfun, qui doit eſtre continué l'eſpace de cinq ou ſix iours, & deux fois le iour au ſoir & au matin.

Mais ſi ladite matrice eſt trop ſeiche & aride, le contraire luy ſera faict en hucmettant, auec choſes vnctueuſe, comme quelque peſſaire inbibe en huile de lis, beure fraics, ou greſſe de porc, d'oye, & autres que on iugera propre que la femme mettra en ſa nature par pluſieurs iours.

Quand on recognoiſt que la cauſe de l'empeſchement de conception vient à cauſe de la chaleur imoderee de la matrice cauſee par la complection & temperature de tout le corps, il faut temperer la ſuſdicte chaleur par regime à ce propre iugement & cela l'vſage des alluments froids & immundes fort à propos, comme ſont citroüilles, concombres, pourpié, oſeille, laictuës, & leur ſemblable qui ſeront, & doiuent eſtre ordõnez par l'aduis d'vn ſçauent Medecin, puis apliquer ſur le penilt de la femme, & dedans la vul-

ue & col deladite matrice des medicaments qui ayent puissance de refroidir moderement ce que peut faire l'vntion sur le penit d'ongant rosat ou du Cerat de Gallien, & par le dedans on fera iniection dans le col de la matrice d'eau de plantain, de morelle & de roses en esgalles quantité.

Si le cõtraire est suruenu à la matrice & qu'elle soit trop froide, il faut que le regime soit aussi de contraire qualité vsant de choses chaude, tel qu'est le bon vin espiceries mesmes, le clareton & ypocras, bonnes viandes de Grande nutrition & facille digestion, comme perdris, becasse, aloüettes, œufs molets, & autres semblables le tout comme i'ay iadis suyuant le conseil & aduis du Medecin la femme vsera aussi au soir allant au lict, & au matin à iun dele lectuere cy deuant escript ou qu'elle vse de ceste pouldre, prenez le cœur & les testiculles d'vn Lievre que ferez seicher, & mis en pouldre auec pouldre de semence d'armoise, de semence de mercurialle, farine de Vesse de chacun vne dragme, laquelle la femme doit boire auec vin au soir & au matin, ceste pouldre est grandement souueraine pour ayder la conception pourueu que les causes qui l'empesche soient deuëment corrigee, ce que recognoissant la femme mette dedans le col de sa matrice vn pessaire faict de saulge cuitte en vin, ou il y ait boully semence de Geneure & Girofle.

Quand l'empeschement prouient à cause de la retention des mois on le doit purger par choses qui ont vertu de les esmouuoir & attirer ce qui ce doit auec iugement & discretion en considerant l'aage de la femme, le quartier de la lune,

comme l'enseigne Hypocrate, dautant que selon la varieté & difference des aâges & quartiers de la lune, il faut diuercifier la methode & moyens de trauailler en ce faict, comme si cest vne ieune femme qui sont priuee de ses fleurs, il faudra cõmencer à la preparer à tel effect par choses aperitiues qui luy serõt administrees en Lune vieille, afin de disposer les mois, à fluer à l'arriuee de la Lune nouuelle, considerant que les medicaments ne manifestent par leurs effects si promptement apres leur reception : ains par temps succesif, puis vers le commencement de la Lune nouuelle, il faut vser des remedes qui ont faculté de faire sortir & couller lesdits mois, & au tout, au contraire faut-il trauailler à l'endroit d'vne femme vieille, c'est à dire qui a passé trente ans commencent à la preparer par l'administration de ses choses vers le premier quartier de la Lune, afin d'en veoir l'effect au declin d'icelle.

Les remedes preparatifs sont l'vsage du bain faict d'armoise, de tin, poulliot, marjolaine, & origan de chacun vne poignee bouïllies en eau dedans laquelle la femme soit baignee à la sortie du bain est bon appliquer sur la partie honteuse de l'armoise cuitte en vn blanc & mise en forme de cataplasme le plus chaud quelle le pourra durer continuant par quatres ou cinq iours si besoing est, puis faire section des veines, saphenes des pieds, & appliquer des vantouses sur la partie interieure des cuisses, vers le haut d'icelle.

Il est bon luy faire vser par la bouche des apostemes faits d'asperges racines de percil, hysope, endurcy, chicoree & autres choses, qui ayẽt ver-

tu aperitiue, desquelles le Medecin ordonnera l'aposeme estre composé selon ce qu'il recongnoistra estre à propos, ou au lieu de l'aposeme faire l'ordonnance de Arnault de Vilneufue qui conseille seulement la decoction d'onguant faicte en eau de laquelle la femme boiue au matin à jun, & au soir allant au lict autrement faire boullir de la saulge en eau que la femme beura à mesme heure, ou prenez canelle fine & mise autant de l'vn que de l'autre, que broyerez vin blāc duquel la femme boiue à jun cecy est vn excellant remede pour prouoquer le mois encore : il y en a qui trouue fort approuué les trochisques de mirhe vne dragme & demie, auec vne dragme de pouldre de vers de terre preparez le tout dissous en vin Calibeal en consistance de pileule desquelles on doit prendre tous les iours demie dragme.

Apres auoir vsé de ses choses on peut appliquer en la partie honteuse pour plutost les attirer vne dosse dail pellees que la femme elle mettra l'y laissant toute la nuit & continue par plusieurs fois ou face tel pessaire, prenez Elebore blanc, piretre, staphchaigre, galbanon, amoniac & mirhe autant de l'vn comme de l'autre puluerisé & incorporé auec chair de figues, en sorte qu'ō en puisse former des pessaires pour six iours en mettant tous les iours vn nouueau enuelope en petit taffetas.

Quelquefois il arriue le contraire de ceste restention par le flus immoderé ces menstrus qui est cause de debiliter grandement la femme l'a rendant incapable de conception pour lequel

corriger & arrester, il faut vser de choses astungentes qui ont vertu d'arrester le sang, soit quelles s'administrent interieurement ou exterieurement pour le regard des choses qui doiuent estre prinses par la bouche, on ordonnera demie dragme de pouldre de coural rouge, auec eau de plantain que la femme prendra au matin à jun par plusieurs iours, ou faire ceste recepte qui est fort excellente, prenez coural blanc & bemoin de chacun autant de l'vn que de l'autre que ferez brusler & reduire en pouldre fort subtille de laquelle ferez prendre à la femme demie dragme, auec suc ou eau de plantain, il y en a qui font seicher de la fiante d'asne & la reduise en pouldre déliee qu'ils dissoudent en eau de plantain que la femme prēd à jun : I'ay veu faire ce remede auec heureux succez.

Arnault de Villeneufue ordonne à cét effect la cendre, ou plusieurs Grenoüilles meslée auec pouldre de cornes de cerf, mises en vn petit sachet que la femme portera pendu à son col ou autres part pourueu qu'il touche au cuir du sain de la femme, il met encore d'autres remedes en son Liure, auquel l'on peut auoir recours ou à la Chirurgie de Pigray, en laquelle on trouuera de tresbons secrets.

On peut aussi arrester le flus immoderé par l'explicatiō externes des choses froides & astringentes du genre, desquels est ce pessaire prends fleurs de plantain recentes concassée & en faits pessaire que mettras dans la nature de la femme, ou fais boullir de la fiante d'asne en gros vin vermeil y adioustant noix de Cypres, coupes de glā

concassees feuilles de mirte, feuilles d'ormes balostes de ce vin soit iecté froid meslé auec eau de plantain ou de roses dedans le col de la matrice par plusieurs fois s'y mieux n'ayme de ses choses faire vn pessaire que mettrez dedans le col de la matrice de la femme.

Hypocrates au cinquantiesme Aphorismes du Liure cinquiesme, commande l'application des Vantouses soubs les mamelles qui est l'endroict des vaines communes de la matrice aux mamelles, afin de faire actraction & retention de mois, à quoy seruent aussi les ligatures des bras & des mamelles la seignee desdits bras, afin de diminuer le sang.

Estant suruenu vne ou plusieurs vlceres au col de la matrice empesche aussi de conceuoir, c'est pourquoy il est requis la guarison dudit vlcere, ce qu'on fera facilement, si on recognoist le lieu ou est ledit vlcere par le moyen de la sonde, soit du doigt ou autre instrument, puis faire des imections de collire de l'enfranc que ie descriray ailleurs Dieu aydant, & auec vn pissaire faict de liege couuert de cire, & oingt d'onguant vert ou de l'apostolorum, soit l'vlcere mondifié, & apres oster ledit pessaire continuant seulement ledict immections dudit colire ou prenez Egyptiac dissoubs auec eau de plantain & vin que ietterez dans le col de la matrice, iusques audict vlcere tant quelle soit guarie, les signes que l'vlcere est mōdifié ce cognoisse par la sordicie & vions qui sortent de la vulue, car si ce qui sort est fœtide outres le naturel de la partie de couleur noirastre verdastre ou autre coulleur estrange ayent

quelques gemeaux, comme de chair pourrie, cela monstre que il n'est pas encore mondifie, & pour ce faut continuer l'vsage des mondificatifs, la guarison ce peut juger quand les immections resortent claires & de la coulleur qu'elles sont sans estre broüillees, d'autres matieres estrange quãd la femme ne resent plus de douleur ny chaleur excessiue en ladite partie.

La matrice estant close & couuerte d'vn fort peliculte, lequel ne peut estre ouuert par la vigueur & force du membre viril de l'homme doit estre aydé par l'operation manuelle d'vn docte & expert Chirurgien, lequel apres auoir bien & deuëment consideree ceste mauuaise conformation, & remarque le lieu plus propre ou l'ouuerture doit estre faict, Il doit auec vn bistory où rasoir inciser doulcemẽt ledit pellicule non pas du tout: mais seulement de la grandeur d'vn trauers de poulce & mettre en l'ouuerture vne tente ou petit pessaire de la grosseur d'vn doigt qui soit faicte de charpy ou coton inbibee en huile, dans laquelle on ait dissoubs du bdellium, ce medicament est fort loué pour la delectation de telle partie.

Il faut corriger la contrarieté des complectiõs de l'homme & de la femme en considerant l'excésde celuy qui est inhabille à generatiõ soit pour estre, l'vn trop chaud, l'autre trop froid, l'vn tost esmeu, l'autre trop tard: tellement que si l'excés est en la frigidité de l'vn ou de l'autre, il faut que le docte Medecin, l'vn ordonne choses qui ayent faculté deschauffer desquelles i'ay porté cy deuant en ce present Chapitre, & au contraire on

rafraichira la trop grande chaleur par l'vsage des choses froides deuëment administrees qui ayent vertu de restraindre le desir & appetit de luxure immoderé, desquelles i'ay aussi faict cy deuant mention.

Si l'vn ou l'autre ou tous les deux ensemble sont trop gras & replets, il sera fort à propos de les norrir peu, & de viandes de peu de norrissement, comme de pain fort cuit & sec, la chair rostie leur doit estre administree plutost que le bouïlly qu'ils boiuent peu facent grand exercice, ne dormir gueres, bref toutes choses qui diminuent le sang leur sont propres, comme seignees, vantouses, auec scarification, purgations frequãtes & souuent reiterée par Medecines communes l'axatiues, Car ce qui empesche que la femme qui est grasse ne peut auoir enfans, est à cause que la gresse du Zirbus reserre & estroissit lorifice interieur de la matrice par le tesmoignage d'Hypocrate en l'aphorisme quarante six du liure cinquiesme.

Quand à la mauuaise conformation des parties ordonnees pour la Generation cela est fort difficille à corriger, principalement celles qui pechent en paruite, & qui sont moindre que la nature le requiert, ausquelles il ny a remede : ains il est du tout impossible de les reparer, comme quand le membre de l'homme est trop court on ne peut l'augmenter par quelque artifice que ce soit, mais le trop longs ce peut bien mediocrer par le moyen d'vn petit crissin percé par le milieu dedãs lequel trou sera passé la verge au tẽps de la copulation, afin d'empescher que par la

force & vigueur dudit mẽbre, la matrice ne soit violente, notamment quant c'est quelque petite & ieune femme.

L'espreuue pour cognoistre si vne femme est naturellement sterille.

CHAP. III.

TOutes les choses cy deuant citez, ayent esté bien & deuëment obseruees, & tous les accidents aussi habillemens corrigez la femme sera sans doubte disposee à concepuoir & porter enfans, sy d'auenture elle n'est naturellement sterille, ce qu'on peut sçauoir si nous croyons le precepte de Arnault de Villeneufue, lequel il tiẽt pour estre vne des experiãce d'Hypocrate recite au Liure cinquiesme des Aphorismes, Aphorismes soixante neuf, mettez en vn rechault des choses Aromatiques, comme Giroflee, marjolaine, tin, serpollet & autres, lequel rechault la femme mettra soubs vne chaire percee fort bien close & elle dessus: desorte que la fumee n'en puisse sortir & si la femme ne sent point l'odeur de ses choses luy venir à la bouche & aux narrines, cela signifie que les voyes sont opilees, & par consequant sterile: mais au contraire si elle recent ledit odeur, elle est propre à concepuoir.

Cẽt espreuue ce peut aussi bien faire aux Filles vierges comme aux femmes desia corrompuës on peut encore pour plus grande asseurance fai-

re mettre dedans la nature de la femme vne bulbe d'ail, & si elle sent l'odeur dudit ail monter iusques à la bouche & narines, elle doit estre iugee propre à concepuoir au contraire ne le sentent point elle est sterille.

Le mesme Autheur Villeneufue donne vn'autres experiance pour cognoistre si vne personne est sterille, soit homme ou femme prenez du sperme de l'vn ou de l'autre, & le ietter en vn vaisseau, ou il y ait de l'eau de fontaine, si ledit sperme nage sur l'eau est signe de sterilité, au contraire, s'il va au fond de l'eau, cela tesmoigne fecondité.

I'eusse traicté en ce lieu des indispositions & maladies qui suruiennent à la matrice : mais ie reserue a en parler en autre lieu Dieu aydant, pour faire fin à ce Chapitre.

Des signes quand la femme à conceu.

CHAP. IV.

ENcores que la difficulté de iuger si vne femme à conceu soit grande, à cause que beaucoup des signes qui accompagnent ceste disposition, peuuent estre trouuez en plusieurs autres indispositions de femmes, mesmes à quelques filles, si est-ce que la femme estant bien disposée & soubs le reglement de nature, c'est à dire, qu'elle soit reglée en ses purgations menstrualles, viuant de bon regime entretenu, on peut asseurement dire, qu'elle est grosse quand apres auoir eu com-

pagnie d'homme, ceste bonne diſpoſition qu'elle auoit auparauant & d'ordinaire eſt peruertie & changée : de ſorte que les choſes qu'elles auoit accouſtumees, luy ſont comme eſtrangeres, notamment vers le trente cinquieſme iour apres que ſes mois luy ſont arreſtez, il eſt vray qu'il y a des femmes ſi vſitees en ce faict, que dés le ſept ou neufieſme iour apres auoir eſté embraſſée iugent incontinent de leur groſſeſſe, tout au contraire il y en a d'autre qui en font grand doute, iuſques à ce qu'elles ayent vn reſſentiment exact du mouuement de l'enfant, à quoy meſmes aucunes ont eſté deceuës par vn amas& retention de leur mois qui leur cauſoit vn changement de diſpoſition, faiſant en la matrice vn certain mouuement cauſé des vapeurs putrides enfermees, & encloſes en icelle, qui a donné occaſion à beaucoup de croire eſtre groſſes & que ce mouuement eſtoit faict de la part de l'enfant, ainſi que Pigray en rapporte pluſieurs hiſtoires.

Pline, liure ſeptieſme Chapitre ſix, dit que dix iours apres la copulation charnelle, ſi la femme ſent douleur de teſte, auec des eblou yſſemens des yeux, qu'elle aye changé ſon appetit ou l'auoir perdu & que par fois elle vomiſſe, c'eſt ſigne qu'elle a conceu & eſt groſſe, ce qui ſuruient à cauſe de la ſuppreſſion des menſtrues & autres humeurs ſuperfluës, que la force naturelle de la femme ne peut euacuer.

Hippocrates liure cinq Aphoriſmes ſeizieſme, donne ce precepte pour iuger, ſi vne femme eſt groſſe diſant ainſi, quand la femme ce plaint & eſt degouſtée, ſes purgations ayent ceſſé ſans toutes-

fois auoir la fievre, estime qu'elle est grosse, ce qui est confirmé par Arnault de Villeneufue, lequel dit dauantage que quand la femme resent quelque pesanteur vers les parties honteuses & lieux circonuoisins, comme les aines & les cuisses, qu'elle ait le ventre gresle & plat vers le nombril, c'est signe qu'elle a conceu, ce qu'on recognoistra plus asseurement par le rapport de l'homme, qui peut recognoistre cecy lors qu'il veut habiter auec sa femme, s'il resent quelque empeschement, comme si c'estoit que le col de la matrice fut opillé son conduit plus estroict que de coustume, mesme quand lors de l'habitation, la femme ne spermatise point, ce qui arriue à cause que les fonctions de la matrice sont empeschée à la chose conceuë, qui faict que rien ne descoulle d'icelle, & les mamelles grossissent : ayent appetit de manger des choses non accoustumées, soit bonnes ou mauuaises, & qu'elles à la couleur changée, toutes ces choses sont signes certains que la femme est grosse.

En l'Aphorisme quarente & vn, du liure prealegué, nous trouuons ce moyen pour sçauoir si vne femme a conceu ou non, il faut faire boire à la femme de l'eau mieslees lors qu'elle va au lit, pour dormir, & si elle resant quelques petites tranchees, ou autres broüillement de ventre, c'est signe qu'elle a conceu : car ces broüillement ce font par ses vents prouoqués par ce breuuage, lesquels ne peuuent facilement sortir, à cause que toutes femmes grosses est plus reserrée & pillée que celle qui ne l'est pas qui ne resent aussi lesdites vantasitez, comme ayent plus libre sortie.

Il aduient à quelques femmes au lieu d'auoir conceu & estre grosse d'enfant, qu'il s'engendre en leur matrice vne certaine masse de chair, faicte de la semence spermatique & d'vne trop grande abondance de sang menstrual, lequel suffoque & aneantist les vertus de ladite semence, notamment la vertu formatiue, laquelle vertu est tellement destruitte, qu'elle ne peut donner la forme enfantine à ceste matiere, ains l'assimile en vn globe lequel peu à peu s'acroist, de sorte que la femme cuide estre grosse d'enfant, à cause qu'vne grande partie des signes de conception cy deuant escripts ce trouuent en la femme ainsi disposée ce qui la tient en soubçon & esperance d'enfanter, ceste esperance la continuant iusques au terme accoustumé. C'est pourquoy lors qu'on voit que la femme passe le temps ordinaire de porter enfant, c'est à sçauoir le neufiesme mois on peut faire iugement que ce n'est pas vn enfant, mais vne molle ainsi nommée, à cause que ceste masse semble estre vraye chair, mais toutesfois elle est plus mollasse que la vraye chair, laquelle molle si elle demeure dauantage au ventre de la mere, elle s'acroist tousiours iusques a vne extresme grosseur.

Pour la cure de ceste indisposition, si elle est bié grosse & inueterée de longue espace de temps comme de quinze ou dix huict mois, il est impossible de la curer & faire sortir, mais si elle est petite & nouuelle iusques à l'vnziesme ou douziesme mois, on la peut curer & guerir par ceste methode, il faut purger la femme par mediocres douces & benignes, comme est l'infusion de deux dragmes de rubarbe, infuse en eau de chicorée dendi-

ue, ou autres de pareille vertu dedans l'expression de laquelle on meslera sirop de chicorée & d'hysope, de chacun vne once, & le lendemain qu'elle aura receu ceste potion, on luy tirera du sang des sophennes reyterant de deux mois en deux mois, ou plustost si on iuge estre a propos, afin d'oster le nourrissement à ceste masse & empescher qu'elle ne s'accroisse & souuent faire des iniections en la matrice auec des choses mondificatiues, non pas de celles qui ont acrimonie: ains sans acuite, comme peut estre l'eau de plantain & de morelle dedans lesquelles ont peut dissoudre du miel rosat, & auec vne seringue, en ietter dans la matrice, puis ayant assez long temps vsé de ses iniections, il faut faire baigner la femme en eau de decoction de camomille, melilot, armoise, ruë, petite centaure, mariolaine, poulliot & anet : dedans lequel bain, elle doit demeurer enuiron vne bonne heure à chacune fois.

Ses remedes ont vne grande vertu & proprieté de faire sortir & attirer au dehors la molle pourueu comme nous auons desia dit, qu'elle soit encore ieune & petite.

Du regime & gouuernement de la femme grosse.

CHAP. V.

POurce que toutes femmes grosse, acquierent quelque indisposition & changement de complexion, qui luy aduient par les vapeurs fœtides

que causent la retention du sang menstrual, meslange de la semence spermatique, auec iceluy, lesquels ensemble à cause de leur chaleur & humidité reçoiuent alteration & corruption, afin de seruir à la generation de cause efficiante, c'est pourquoy on doit gouuerner la femme grosse en toute temperance & mediocrité.

Il faut donc dés le commencement que la femme bien reglée de ses purgations menstrualles, soubçonnera estre grosse, qu'elle se gouuerne sagement, auec grande discretion & honnesteté, sans faire aucune action violente qu'elle ce garde de trop courir, sauter, dancer, crier, tancer, ne se contrister ny mettre en cholere, la ioye immoderée luy est contraire & fort preiudiciable, comme aussi toutes sortes de grandes émotions mesmes de ce charger de quelques faix, lourt & pesant elle doit éuiter de tout son pouuoir, toutes sortes d'alliment, qui resserrent & constipent le ventre, comme sont les pommes de coing, le fromage, les viandes fort rosties & desseichees, œufs durs & autres.

Quand au regime de viure, la femme doit vser des alliments qu'elle iugera estre approchant de son naturel, toutesfois auec sobrieté ne manger que par appetit, sans estre excitée par l'apprest & assaisonnement des viandes, lesquelles doiuent plustost estre boüillies que rosties, notamment quand elle a passé le sixiesme mois de sa grossesse, son breuuage doit estre bon vin bié meur & vieux trempé d'eau, ce gouuernant en cela selon sa qualité & coustume, considerant que les nobles & grandes Dames ne peuuent pas vser de pareille viandes

viandes que les pauures & mediocres, pource qu'elles ne l'ont pas accoustumé : toutesfois il est permis aux femmes grosses de chercher leur appetit & vser de ce qu'elles appettent, pourueu que se soient viandes de commun vsage à la nourriture & refection, & non pas des choses illicites, lesquelles n'ont la qualité d'alliments, comme on a veu arriuer que plusieurs femmes grosses ont vsé : les vns ayant mangé des choses ordes, salles & non accoustumees, mesme des estrons secs, vieilles sauattes, enduicts de murailles, boire ius de fumiers y faire des rosties : & d'autres ordures qu'autres personnes bien complexionnees abhorent en leur santé, l'appetit desquels choses est cause des vapeurs fœtides, prouenant de la retention, & corruption du sang menstrual, & autres humeurs encloses en la matrice.

L'air excessiuement chaud est nuisible à la femme grosse, d'autant que par la trop grande challeur externe, la challeur interne & naturelle du corps en est augmentée, de sorte que l'enfant est suffocqué n'ayant les forces bastantes pour resister à telle intemperie, laquelle peut estre corrigée si la femme est retenuë durant ladite challeur en vne chambre bien fermée du costé du midy & arrosée d'eau fraische, vsant d'aliments rafraichissant, que nous auons escrits au Chapitre deuxiesme de la section seconde.

Au contraire l'air froid ce doit corriger : car selon le tesmoignage d'Hippocrates liures trois aphorismes douziesme, si l'hyuer leuent de midy regne, & qu'il soit pluuieux, le printemps

froid & sec, accompagné du vent du nort, les femmes grosses & prestent d'enfanter auortant fort souuent ou si elles enfantes naturellement les enfant sont foibles, maladifs & meurent languissant : c'est pourquoy il est tres-necessaire que la femme ce tienne à la chambre durant ce mauuais temps, lequel on peut corriger faisant bon feu & qu'elle soit bien couuerte de bons habits, en sorte qu'elle ne resante point le froid, passent le temps à quelque choses recreatiues, selon son moyen & qualité, vser soir & matin de cét electuaire qui à vertu de retenir l'enfant au ventre de la mere, le fortifiant & empeschant la femme d'auorter, prens semence d'ache, de ruë seiche, amers de chacun vne dragme, mastic, girofle, cardamonie, rozes rouges de chacun vne dragme: castor, paredoard, melice, de chacun vne dragme: sucre fin vne once, faicte electuaire lequel est excellent : d'autant qu'il conserue & fortifie la vertu retentiue, tres-propre à rendre les femmes fœcondes en prenant vne dragme à chacune fois & rendre bons compagnons enuers les dames.

Si la femme a de coustume d'accoucher auant terme, l'vsage de la poudre de grene de κermes appellée grene des tainturiers, auec poudre de fin encent de chacun autant de l'vne que l'autre que l'on fera prendre auec vn iaune d'œuf, cela luy fera porter son enfant à terme, on prendroit peut estre cecy à risée, de dire que la poudre d'vn vit de bœuf preparée, fut propre remede à pareil effet pour lequel il la faut preparer en ceste sorte, couppez vn nerf de bœuf par morceaux assez menus que mettrez sur vn beau foyer, & les couurez

d'vn pot de terre neuf, puis mettez fort bon feu au tour dudit pot, lequel feu doit estre continué sept ou huict heures, puis l'oster & mettre en poudre desliée, de laquelle ferez vser en la sorte du kermes, ou faicte mesme vser de la conflexion dudit kermes, qu'on trouue chez les Apoticquaires.

CHAP. VI.

Des accidens qui peuuent arriuer à la femme grosse, & la cure d'iceux.

LA consideration des accidens qui peuuent estre ou suruenir á la femme enceincte, est fort necessaire mesme la cognoissance d'iceux ensemble la science & methode d'empescher, ceux qui peuuent arriuer & oster, ceux qui sont desia presant: car c'est vne chose estrange que l'homme soit-il le plus grand Monarque de la terre, a esté sujet à tant de diuers accidens, estant encores au ventre de la mere, qu'vn faux pas, vne peur, vne trop grande ioye, vn ennuy, vn trop aspre courroux, vne mauuaise odeur d'vne chandelle esteinte sont cause que bien souuent il rendent leurs esprits dedans les entrailles de la mere, & le suffocquent auant qu'ils voye le iour, sans encore vne infinité d'autres fascheux accidens comme l'indisposition des parties muliebres, soit vlcere emoroides difficulté d'vrine, & autres maladies des susdites parties, ausquelles il faut de

bonne heure prendre garde, & les faire penser & medicamenter, de crainte que peu à peu lesdites maladies ne causassent vne trop grande debilité à la matrice, laquelle estant debilitée n'auroit la force & vertu de garder & retenir le fætus.

Pour le regard de l'vlcere de ces lieux, il en a esté parlé au Chapitre des aydes de conceuoir auquel on doit auoir recours : mais si la femme est trauaillée des emoroides on y appliquera cét onguent, prenez iusquiame, pourpié, morelle, tapsus, barbatus, plantain de chacun vne poignée, le tout bien pillé en vn mortier, du suc desquels vous destramperez mie de pain blanc, bien menuë & auec vn peu d'eau roze, & deux iaunes d'œufs durcs faictes cataplasmes, que mettrez sur le fondement, ou prenez le iaune d'vn œuf, vin blanc & huile rozat meslez & agitez ensemble, & de ce auec vn linge en oindre le fondement, si mieux n'aime auoir recours au Medecin & Chirurgien pour ordonner & appliquer autres remedes.

Quelques fois à cause de la pesanteur de l'enfant la challeur s'augmente aux reins de la femme, qui faict que bien souuent elle est fort opilée ne pouuant qu'auec difficulté aller à la garderobe, pour à quoy obuier, il est bon que la femme s'entretienne le ventre moyennant libre, par l'vsage des aliments qui peuuent lascher mediocrement, comme de bouïllons à la viande ou au beurre, faict auec l'oseille, le pourpier, les bettes blanches, la laictuë, chicorée, mesme y mettre quelques feilles de mercurialle, ou vne cuillerée de vin de sené au lieu de verjus, elle peut pour

cét effect manger à ieun quelques pommes cuittes auec sucre, ou boire par interualles de iours enuiron de deux ou trois cuillerée de tisanne de sené faicte sans feu, laquelle se faict ainsi, mettrez tramper l'espace d'vne nuict le poix d'vn escu de feilles de sené en de l'eau de fontaine auec quelques pieces de regalice, & de ceste eau en prendre comme dessus, on y peut adiouster semence d'anis, raisins de damars selon l'appetit des personnes qui en voudront vser, si quelque chose n'empesche l'vsage de ceste tisanne, comme quand la femme à l'estomach mauuais & froid de son naturel, en tel cas au lieu de ceste tisanne, on fera vn clistere de boüillon de trippes, ou autres viandes, ou luy bailler vn suppositoire commun & conforter & fortifier l'estomach auec ceste poudre, prenez pellicule qui se trouue dedans les gesiers de chappon que l'auerez tres bien en bon vin blanc, puis la faictes secher au four & en faicte poudre, de laquelle au soir & au matin donnerez demie dragme auec bon vin viel pour faire ceste confiture.

Prenez la chair des coings vne liure que ferez boüillir en bon vin, tant que lesdits coings soient esmarmelez, auquel temps il y faut adiouster gingembre, poivre de chacun vne once, zedoar deux dragmes, racine de gencienne en poudre vne dragme, faictes cuire le tout iusques à espoisseur & consistance de codignac, duquel la femme vse soir & matin, elle peut aussi vser du codignac cõmun, biscuit de la Roine, ou vser aux mesmes heures du vin de coings qui se faict ainsi.

Prenez des coings tels qui se trouueront apres

que la camcullc eſt paſſée, ſoit meurs ou non, que mettrez par pieces & nettoyez de leur pepins, tramper dedans de l'eau de pluye qu'on aura recueillie de la premiere pluye, qui tombera apres les iours caniculaires, les y laiſſant macerer tant qu'elle ait la coulleur rouge comme du vin, & alors on fera boüillir le tout vn demi quart d'heure, puis paſſer & couller par vne ſeruiette & la licqueur reſerrée en bouteilles de terre bien bouchée & eſtouppees pour la garder au beſoin, ce vin ce peut auſſi garder l'eſpace de deux ans, il eſt tres propre pour toute indiſpoſitiõs desparties internes du corps: car il conforte l'eſtomach & tous autres membres affoiblis, reprime le vomiſſement le flux de ventre immoderée, ayde à la digeſtion, fortifie la vertu retentiue, tuë les vers au ventre & inteſtins, conforte le foye eſt bon contre l'hydropiſie, eſtanche la ſoif donne bonne coulleur, bref c'eſt vn des meilleurs remedes dont la femme groſſe puiſſe vſer & tout autres perſonnes ſans aucun peril.

Si par quelque action violente faicte de volonté ou accidentallement, la femme groſſe recognoiſt & apperçoit quelque vidange couller de quelque couleur qu'elles ſoient & qu'elle ne ſoit proche de ſon terme, il faut qu'elle ce repoſe au lict quelques iours, afin que par iceluy repos ledit flux ce puiſſe arreſter.

Mais quand ledit flux n'eſt arreſté par le repos au contraire qu'il continuë & meſme il change de couleur, ayent premierement commencé de couleur blanche, puis collorees de rouge s'augmentant en quantité, il eſt neceſſaire de conſi-

derer, si tel flux prouient du dedans de la matrice ou des veines, qui finissent au col d'icelles, ce qu'on recognoistra, par la quantité du sang qui s'en escoulle, considerant que si ledit sang est en petite quantité clair & sereux, cela desmonstre qu'il ne vient pas du dedans de la matrice & a cela il ne suit point de mauuais succés, d'autant qu'il est facilement arresté par l'explication d'vn simple oxicrat, faict auec les deux parts d'eau de plantain, de rozes & vne partie de vin aigre, ou auec les eaux seulles de plantain, de rozes & de moëlle.

Voyant aussi que ledit flux soit grand, & qu'il continuë nonobstant le repos, il faudra vser des remedes astringent de qualité froide, qu'on appliquera en forme de pessaire descripts auec autres, au Chapitre des aides de conceuoir outres lesquels Gallien liure treiziesme de la methode ordonne à cét effet l'application des vantouses, soubs les mammelles ce qu'estant deuëment faict & ces remedes ne profitent, il faut sans s'arrester à la recherche des autres procurer à l'accouchement & deliurãce soit qu'elle soit à terme ou non, qui est le seul moyen de garantir ladite femme d'estre du nombre des morts, ce qu'elle ne pourra esuiter si elle n'est tost accouchée.

On a veu plusieurs femmes grosses, entrer en sincoppe & autres fascheux accidens, à cause de la pesanteur mouuement & surcharge de l'enfant qui leur violente, & oppresse la matrice laquelle comme partie nerueuse, qu'elle est communiqué promptement son oppression & violence au cerueau, lequel estant oppressé à tiré des autres par-

ties inferieures, ce qu'il peut de leur vertus lesquelles parties, comme par vn certain deuoir luy renuoyent & fournissent ce qu'elles peuuent auoir, lesdites vertus la quantité desquelles estāt assemblees en iceluy, faict que lesdites parties inferieures en sont destituees, de sorte qu'elles ne peuuent faire leurs fonctions estant priuees de mouuemens & sentiment, iusques à ce que lesdites vertus leur soient renuoyees : à quoy aydent grandement les frixions & ligatures des bras & iambes, les mouuemens mediocres de crainte que par les forts & violences, on ne fist trop grande esmotion à la mere & à l'enfant.

L'odeur & saueur de bon vin ou vinaigre, mis en la bouche, aux narines & aux temples y profitent grandement, & mesme on peut donner à la femme vne cuillerée d'eau de canelle, ou clairette afin de resueiller les esprits & vertus desdites parties.

Le vulgaire ignorent, croit que telles incommoditez de priuation mouuement, & sentiment arriuent à la femme, à cause que quelqu'vne des extremitez des parties de l'enfant touchent au cœur d'icelle, pource que lors que cela aduient la femme resant vne debilité de cœur mesme, il y a des sages femmes qui leur font entendre que ce sont les cheueux de l'enfant, qui touchent au cœur de la mere : erreur tres grande & manifeste, car comme ce pourroit il faire qu'aucune partie de l'enfant peust paruenir iusques au cœur, veu que ledit enfant est enueloppé des membranes que nous auons deduittes en la section premiere, au Chapitre cinquiesme, mais il faut croire que

ce qui molefte ainfi la mere, eft vn exal reffentiment que la matrice communique audit cœur & en fuitte au cerueau & autres parties.

Par la trop grande quantité des humeurs, & replection de la femme groffe, l'vterus & orifice, interieur de la matrice ce faict lubricque & coulant, ce qui peut eftre caufe que l'enfant foit bien fouuent auant le terme, ayde de quelques efmotion, mefme d'vne voix trop haute, d'vn ris imoderé, comme i'ay veu aduenir à vne femme de nos quartiers, laquelle eftant auec aucuns des voifins ou il fut dit quelques parolles ioyeufes à caufe defquelles ladite femme pouffant vn ris imoderé, la vehemence duquel caufa incontinent vne precipitation du col de la matrice, lequel eftant forti hors la vulue, la longueur d'vne paulme de main euft recours à quelques femmes qui ne le peurent remettre à caufe qu'à l'inftant, il ce gonfla de telle forte, que peu de temps apres il fut faifi d'inflammation, thumeur & cangreine pour remedier : auquel accident ie fus appellé auec vn de mes compagnons, ce que voyant nous fufmes d'aduis de faire des fcarifications en la partie, vfant des remedes propres en telles indifpofitiõs par le moyen defquels apres s'eftre ecoullé affez bonne quantité de fang, mefme auoir ofté quelque portion de ce qui eftoit corrompu nature retira d'elle mefme, ce qui eftoit forty & deux iours apres l'enfant prefanta pour fortir vn des pieds, ce qui me donna fujet d'accoucher & deliurer ladite femme & en fuitte nous pourueufmes au mal dudit col de matrice par iniections de terciuer & peffaires de mefme vertu, par l'ayde defquels la-

dite femme fut totallement guerie.

Ce n'est pas le seul accident que ceste trop grande abondãce& superfluité d'humeurs apporte, car bien souuent elle est cause que l'enfant est suffoqué dans la matrice auant le terme & encores les susdites humeurs ainsi abondantes, bouchent & oppillent les cotilledons & ligaments de l'enfant tellement que par iceux, il ne peut attirer ne iouyr de son nourrissement, & sont quelques fois si plains desdites humeurs, qu'ils sont contraincts de rompre & euacuer, si bien que le nourrissement, que deuroit receuoir l'enfant, est espandu en toutes l'espace de la matrice, qui cause que l'enfant faict sa sortie dés le deux ou troisiesme mois.

Ayant la cognoissance que telle plenitude peut incommoder la femme, & mesme preiudicier à la cimetrie & bonne disposition de l'enfant, il sera bon enuiron le quatre ou cinquiesme mois de la grossesse de la femme, la purger benignement luy donnant vne potion composée seulement de quelque cirop laxatif, soit de rozes ou chicorée, composé auec rubarbe, ce qui doit estre faict toutesfois par l'aduis d'vn docte Medecin, d'autant qu'il est requis en cela vne grande discretion, & iugement à celuy qui ordonne la purgation à vne femme enceinte, pour le hazard & danger qu'il y a de trauailler inprudemment en ceste affaire: car si on purgeoit beaucoup ladite femme il y auroit danger de trop l'esmouuoir & faire vne plus ample euacuation qu'il ne seroit de besoin, ce qui causeroit vn trop subit changement à l'enfant duquel ce trouuant incommodé & debilité, pour-

roit par quelque mouuement, rompre ses membranes, lesquelles estant rompuës, il ne pourroit plus ce contenir en ce lieu, ains il sortiroit soit qu'il fust à terme ou non.

C'est donc pourquoy ceste grande discretion & bon iugement du Medecin, qui ordonne telle chose est tant requise, comme aussi quand il est besoin de flebotomer & seigner la femme, ce qui peut estre faict, depuis le quatre iusques au commencement du sixiesme mois, s'il y a quelque chose qui le requiere, encore qu'il ne soit point hors de raison, que la femme enceinte face tirer du sang enuiron six ou sept onces, quelque temps apres qu'elle aura senty son enfant bouger, si elle est recognuë estre de complexion sanguine : car autrement estant d'autres complexions on osteroit à la femme, la matiere qui deuroit seruir pour la nourriture de l'enfant, ce qu'estant osté causeroit vne trop grande debilité audit enfant, & la mere en pourroit auorter, & le ietter auant terme.

Il arriue quelquesfois à la femme grosse vn flux de ventre, qui est vn bien fascheux accident s'il continuë pareillement, ce que nous appellons tenasine, qui est vne enuie d'asseller sans rien faire, tous deux estant le plus souuent cause d'abortion, tout ainsi que la toux grande & imoderée, le vomissement, la fievre chaude & autres maladies semblables.

Pour le flux de ventre, on peut faire vser à la femme du boüillon d'vn vieil coq cuit en eau & vin vermeil, ce boüillon à grande vertu de coroborer l'estomach & arrester peu à peu ledit flux,

estant vn des meilleurs medicament alimenteux, pour cét effet, comme à pareille vertu le boüillon auquel aura boüilly vn lieure, ou autres venaison faicte en la sorte que dessus, & auquel pour donner sçaueur on peut adiouster quelque petite quantité d'orge, du fourmage vieil, des iaunes d'œufs, & s'il est besoin de restraindre d'auantage, on peut adiouster vn peu de terre sigillée, ou au lieu desdits bouillons que la femme vse souuent de sirop de coings, mesme du vin que nous auons cy deuant escript au sixiesme article du present Chapitre.

Par dehors on appliquera sur le nombril de la femme, cét emplastre, lequel est fort excellent, prenez de la seconde peau de chastaignes ou marrons en assez grande quantité, que ferez tramper en fort vinaigre l'espace de douze heures, puis les broyez tant qu'elles soient en forme de boüillie claire & appliquez comme dit est.

Ou faictes cuire des febues en vinaigre, puis les broyer en la mesme forme & appliqué comme dessus.

Voicy vne autre emplastre pour le mesme mal, prenez miel commun & poix-noire de chacun quatre onces, que ferez boüillir les mouuant ensemble & appliquerez sur le ventre & les rains de la femme, & notez que tous ces remedes peuuent ayder à toutes sortes de personnes affligees, de flux de ventre, comme aussi peuuent faire vne infinité d'autres escripts, par diuers autheurs ausquels on aura recours.

La voix vehemente & qui continuë, est aussi vn facheux accidens à la femme enceinte, d'au-

tant que par l'effort d'icelle, l'enfant reçoit des efforts & grandes emotions, lesquelles sont causes de faire besser & descendre ledit enfant, par le moyen duquel ensemble desdits efforts, les membranes ou il est enueloppé, ce rompent qui faict que la mere auorte, pour à quoy remedier la femme doit vser de toutes choses qui peuuent leur adoucir & humecter, comme sont les sirops d'hysope iaunes & autres, il y en a qui à cét effet vsent d'huille de sucre laquelle ce faict ainsi.

Prenez deux onces d'eau de vie que mettrez en vne escuelle, auec vne once de sucre en poudre, mettez ladite escuelle sur les cendres chaudes, & auec vne chandelle ou alumette mettez le feu en l'eau de vie, & la laisser ainsi flamber iusques à ce qu'elle s'estaigne d'elle mesme, qui est le temps de l'oster de dessus les cendres & de ceste liqueur la femme vse soir & matin.

Ou prenez des noisettes seiches, puis pellees auec l'eau tiede, & les broyer en vn mortier de marbre auec du vin blanc tant qu'il semble du lait duquel la femme vse aussi soir & matin.

Le ius ou suc de regalice, est vn excellent remede à la toux en ayant souuant à la bouche, & luy laissant fondre à loisir.

Le parfum des boies ou grene de laurier cuittes en eau receu par la bouche, est vn remede specifique, comme aussi la formentation de la decoction d'icelles, appliquees au tour du col profite grandement à ce mal.

Quand au vomissement frequant & imoderé cela faict aussi vne grande emotion & cause l'abortion; c'est pourquoy on y doit pouruoir prom-

ptement pour euiter tel accident, ce qu'on fera ayant recours à vn Medecin, car ce que i'escrits des remedes, ce n'est pas que i'entende qu'on s'en serue sans aduis, ne les incerant en ce traicté que pour la necessité, & lors qu'on est loing des Medecins.

Pour donc arrester le vomissement, prenez betoine seiche de laquelle ferez de la poudre assez subtille, que vous meslerez auec miel cuit & bien escumé, en concistance de pillule dont la femme prendra la grosseur d'vne aueleine ou,

Prenez de la gomme qui ce trouue aux cerisiers que destramperez auec bon yin blanc, duquel la femme vsera.

Autremét prenez racines d'armoise de fenoüil, fueilles d'absceinte, de chacun autant de l'vn comme de l'autre, broyez tout ensemble auec miel & vin blanc; que donnerez à la femme vn peu chaud & par dehors appliquer ses trois emplastres, l'vne sur l'estomach & les deux autres sur les poignets des deux bras.

Prenez poudre d'oliban & mastic, autant de l'vn comme de l'autre, que dissoudrez auec sirop de manthe & faictes lesdites emplastres; la femme peut aussi vser dudit sirop seul pour pareil effet, pour lequel on faict encore vne pomme de santeur, faisant vne rostie de pain blanc que l'on mettra tremper en suc de manthe & vinaigre, en sorte que tu la puisse paitrir, & faire en forme de pomme que la femme tiendra proche de son nez.

On sçait assez le peril & danger qu'il y a de purger la femme grosse, si cela n'est faict auec grande prudence & discretion, encores qu'elle

fut saisie de fieure, pour les raisons escriptes cy deuant toutesfois arriuant ce mal, il y doit estre pourueu par l'administration au commencement des iuilleps cordiaux, & refugerant ordonnez par le iugemẽt d'vn bon Medecin pour la mãque duquel on peut faire prẽdre à ladite femme ce iulep.

Prenez vn once de sirop de violles, eau d'endiues vne once d'eau aceteuse, vne once que reitererez deux fois le iour au matin & au soir ou autres iulep refugerant.

Quelques vns pour faire cesser la fieure appliquent sur l'estomach ceste fommentation.

Prenez des fueilles de saulles & de morelle de plantain, de ionbarbe autant de l'vn comme de l'autre vne poignée que ferez cuire en bon vinaigre, l'espace d'vn quart d'heure puis retirer les herbes dudit vinaigre & les broyez en huille rosat & appliquer comme dit est.

Quand aux autres indispositions qui peuuent suruenir aux femmes enceintes, il y sera aussi pourueu selon l'indication que le Medecin ou Chirurgien pourra tirer d'icelles apportant tousiours les remedes contraires ausdites indispositions, suiuant ce que l'art & methode luy en donneront la cognoissance.

Du deuoir & conditions de la femme grosse, pour facillement accoucher.

CHAP. VII.

LA femme est indigne d'estre mise en mesnage, si elle n'a la preuoyance de iuger que le

mariage a esté institué de Dieu, pour la propagation & lignée de l'homme, & non pas seulement pour y prendre son passetemps, d'autant qu'apres qu'elle a receu contentement d'vn homme, & que d'iceluy elle en demeure enceinte, elle doit encore auoir soin de receuoir au temps ordonné ce qu'elle a conceu auec grand soin & vigilance du gouuernement d'iceluy, pour à quoy satisfaire, elle doit quand elle croit le terme de sa portée approcher, estre curieuse de faire prouision de ce qui luy est besoin, tant pour elle que pour son enfant, comme de linges, bandes, couuertures & autres choses qu'elle preparera selon sa puissance & qualité, s'asseurer d'vne nourrice si elle croit ne le pouuoir nourrir, ce que toutesfois seroit meilleur & plus sain à l'enfant d'estre nourry de son laict propre & mere naturelle, d'autant que le laict de la vraye mere approche plus du temperammét de l'enfant, que ne faict vn laict estranger d'vn autre femme.

Lors qu'elle est fort proche de son temps comme enuiron trois sepmaines ou quinze iours, le bain & formantation luy sont fort propres, appliquant lesdites formantations sur le penil, & bas venre, lesquelles doiuent estre faictes en ceste sorte.

Prenez fueilles de mauues, guimauues, seneson, parietaire, armoise de chacun deux poignees semence de lin, de fenugrec, pepins de coings de chacun vne once, mettez le tout en deux sachets de linge ou toille, les faire boüillir dans de l'eau, puis esprains & appliquez l'vn apres l'autre, au soir apres auoir souppé estant au lict, ce qu'ayant esté

esté faict par plusieurs iours, & on fera apres ce lauement duquel on frotera los sacrum le bas ventre & les reins.

Prenez huille de lis blanc, huille de flamme de chacun vne once, cire neufue trois onces, beurre frais, gresse de lapin, de chacun demy once, faicte fondre le tout ensemble, & de ce faictes vnction aux parties susdites, ou.

Prenez huille de lis & huille de lin en egalle quantité, dedans lesquelles huilles vous imbiberez de la laine, que vous appliquerez sur le bas ventre, ce remede est tres-profitable pour faciliter l'acouchement, comme est aussi ceste pomade.

Prenez graisse d'oye, de poulle, de porc, de chacun quatre onces, musilage, de fenu grec, & de lin de chacun demie once, faicte fondre les graisses & mesler les musilages auec icelles, en les mouuant tousiours ensemble sur le feu, puis y adioustant vne once de poudre violette bien subtille que meslerez ensemble, tenant le tout sur le feu l'espace d'vn bon quart d'heure, puis couler par vn linge & la garder au besoin.

Il y en a qui approuue grandement que la femme grosse mange de deux iours l'vn, pendant le temps des fomantations, vne tourterelle, pigeonneau ou autre petite volaille farcie de sept ou huict grains de genevre & autant de grains de laurier, feilles de percil, canelle fine, concassée & le tout mis dans le ventre de l'oiseau, puis le faire rostir en l'arosant de graisse de chappon ou beurre frais, l'heure de le manger est plus conuenable au soir qu'au matin, par ce moyen l'enfantement est rendu plus facille, & dautant que tou-

tes les femmes n'ont pas le moyen de faire telle despence, ie leur conseille de prendre au soir allant au lict six ou sept grains de laurier & les aualler comme pillules, cela les fera accoucher auec plus de facilité.

Venons maintenant au temps & heure de l'acouchement, les signes duquel nous auons escriptes à la fin de la premiere section, ce qu'estant recogneu, il est besoin de garder tant qu'il sera possible, que la femme ne ressente le froid, d'autant que comme estant ennemy des nerfs, il repousse leur vert⁹ & reserre les parties muliebres: c'est donc pourquoy il la faut garder de tel inconuenient, la tenant en chambre bien close ou elle fera quelques promenades, puis se mettra au lict bien chaudement ayant apresté les linges, langes & autres choses necessaires.

Quelqu'vn me dira que la coustume plus commune est de faire mettre la femme qui veut accoucher, en vne chaire percée, ce qui est vray: mais pour moy ie treuue ceste maniere de faire tres incommode, tant pour la femme qui accouche, que pour la commodité de la sage femme, dautant que la femme qui est en trauail est assez fatiguee des tranchez, & d'ailleurs sans encore auoir le corps en l'air, les iambes pendantes, la teste d'vn costé, le corps de l'autre, ny ayent rien de ferme ou elle se puisse tenir, & la sage femme reçoit aussi pareille incommodité, car il faut qu'elle soit acroupie sur ses iambes qu'elle a pliees ayant aussi le corps en l'air, ne s'appuyant que de la teste contre le derriere de ladite chaire l'vne & l'autre receuant par ce moyen nulles incommoditez.

Il eſt donc plus commode & à propos que la femme ſoit miſe au lict, bien chaud & garny de plusieurs draps & linges entre leſquels il doit auoir vn drap ployé en long, en pluſieurs doubles, que l'on paſſera du trauers ſoubs les reins de la femme, pour ſeruir quand les douleurs & tranchées ſuiuront de pres, & que l'enfant ſera au paſſage à eſleuer la femme en ſorte que ſes feſſes ne touchent point au lict, ce qui ſera faict par deux perſonnes qui ſeront, vne de chacun coſté du lict qui tiendront ledit drap en eſleuant comme dit eſt ladite femme, laquelle doit auoir les cuiſſes eſleuees & eſlargie l'vne de l'autre, & les genoux pliez de telle façon que les tallons ſoient proches des feſſes, n'eſtant point de beſoin de la faire eſforcer aux petites & legeres tranchees: mais qu'elle conſerue ſes forces pour ayder aux grandes & fortes, retenant ſon aleine en fermant la bouche & pouſſant en bas, comme ſi elle vouloit aſſeler, & ainſi redoubler à meſure que les tranchees redoublent, iuſques à ce que l'enfant ſoit ſorty, à quoy ayde beaucoup l'art & induſtrie de la ſage femme, de laquelle il eſt temps de parler de ſon deuoir & condition.

Du deuoir & conditions de la ſage femme.

CHAP. VIII.

A La femme qui s'entremet d'ayder à celles qui acouchent, & receuoir les enfans venant au monde, huict conditions luy ſont requi-

ses, la premiere desquelles est qu'elle soit femme de bien craignant Dieu, dautant qu'elles se treuue souuent aux necessitez, ou il est grandement besoin du secours diuin qu'elle doit inuocquer en son ame, pour la deliurance de la femme, & afin qu'il plaise à Dieu de faire la grace à l'enfant de receuoir le S. Sacrement de Baptesme.

Estant donc femme de bien elle ne permettra en sa maison la hantise de personnes scandaleuses & de mauuaise vie, mesme de seruiteurs & seruantes infidelles, à leurs maistres & maistresses, par le moyen de quoy elle euitera la mauuaise reputation d'estre maquerelle & receleuse, se prenant bien garde de rien demander, ou prendre & receuoir des domestiques des maisons, ou elle sera appellée pour faire son office, quelque chose que ce soit, encore que cela fust en la puissance des seruãs de le donner, sans auparauant en auoir demandé aduis au maistre ou à la maistresse : car autrement ou l'auroit en suspect estant deffiée, & des honnestes personnes desprisée, qu'elle soit charitable, ceste vertu luy estant de grande recommandation, n'espargne sa peine pour secourir & ayder les pauures, aussi volentairement que les riches, sans que le lucre & auarice luy commande, iugeant que ce qu'elle fera pour l'honneur de Dieu par charité, luy sera rendu doublement au ciel.

La seconde condition est, qu'elle soit paisible tant d'actions que de parolles, pour les actions elle ne doit estre turbulante, mais qu'elle considere qu'elle chose elle veut faire, auant que d'y mettre la main, puis ce qu'elle aura pensé qu'elle

le faſſe auec d'exterité & habilleté, ſans impatience, mais atendre le temps de l'effet qu'elle deſire, qu'elle ne ſoit grande babillarde ny trop importune de parolles, ains qu'elle ne parle qu'auec modeſtie & diſcretion, quand il en eſt de beſoin, car eſtant importuné de ſon babil & caquet, elle moleſte & faict chagriner la femme & les autres aſſiſtans, ou bien elle eſt cauſe de faire trop parler la femme en couche, laquelle la voulant ſatisfaire de reſpōce acquiert la fievre & autres eſmotions, & comme on dit ſouuent les plus grands cauſeurs ne font pas le mieux.

La troiſieſme que la ſage femme ſoit gaillarde, c'eſt à dire qu'elle resjouyſſe la femme qui trauaille, en luy diſant par interualles quelque mot qui la puiſſe reſiouyr, auec geſtes qui ſoient de meſme la parolle, ce qu'elle fera auec le ris, ou par l'action de la main & non autremēt de crainte qu'on ne la reputte trop inconſtante, toutesfois qu'elle n'ait la façon triſte, ains l'œil guay, la face riante & non melancolique.

La quatrieſme condition requiert qu'elle ſoit bien diſpoſée & ſaine, car ſi elle eſt indiſpoſée il y auroit danger qu'aprochant de la femme groſſe, elle ne luy communique ladite indiſpoſition, laquelle la femme groſſe peut facilement receuoir par la ſeule reſpiration & frequentation, dauantage elle pourroit eſtant maladiue donner & faire reſpirer à l'enfant venant au monde le mauuais air de ſa reſpiration au lieu d'vn air pur & net, qu'il deuroit premier receuoir, cela eſtant ſuffiſant d'indiſpoſer l'enfant par la reception que les parties nobles font de la mauuaiſe qualité dudit mauuais air.

La cinquiesme est qu'elle soit de bonne conformation en toutes les parties de son corps, sans estre bossuë, torse ou boiteuse, ayant les bras & les mains bien proportionnees, principallement les mains lesquelles elle doit auoir gresles & molles, les doigs longs & desliez : car les ayant autrement mal faictes, elle feroit trop de peine à la femme qui trauaille, mesme si elle estoit contrefaicte elle seroit des-aggreable & mal commode à ce mestier, car toutes personnes impotentes & contrefaictes, n'ont iamais les forces si bonne ny la dexterité si libre, & naifue que les autres bien formees.

La sixiesme qu'elle soit forte, c'est à dire d'aage vigoureux & mediocre, comme depuis trente cinq ans iusques à cinquante parce que auant ce temps de trente cinq ans, le mestier n'est pas beaucoup decent, principalement pource que la sage femme de cét aage, peut estre bien souuent occupée à ses accouchements propres on a besoin de ne faire chose violente, à cause que si elle est mariée elle peut porter des enfans, pendant lequel temps elle ne doit s'entremettre à tel office à cause encore du trauail violant, qu'il conuient faire en tel affaire.

La septiesme qu'elle soit de bon iugement & bon esprit pour facilement comprendre toutes les choses necessaires à l'aide & secours des femmes enceinctes & en trauail d'enfant, qu'elle aura apprises des Medecins & Chirurgiens, mesme qu'elle soit vsitée en la cognoissance des parties genitalles de la femme, afin de bien & deuëment rapporter les causes qui empeschent que quel-

ques femmes ne peuuent auoir enfant & aussi des choses qui apportent quelque difficulté à la sortie des enfans, les signes desquelles luy seront monstrez en la section derniere, luy estant aussi besoin d'auoir veu pratiquer des personnes vsitees à cet exercice, afin que le cas arriuant qu'elle fust en ce lieu esloigné des Medecins & Chirurgiens, elle ne manque de preceptes pour faire ce qui sera de besoin, comme de preparer les remedes selon l'occasion qu'elle verra presente, desquels il y a suffisamment en cét œuure, qu'elle soit aussi instruicte en la cognoissance des signes par lesquels on peut iuger que l'enfant est mort au ventre de la mere : afin de donner ordre à faire deliurer & accoucher la femme le plustost & plus promptement que faire se pourra : car l'enfant mort n'est plus à la femme qu'vne partie & membre pourry & corrompu, laquelle en peu de temps feroit mourir la mere par le moyen des vapeurs puantes & infectes que produit telle charongne, lesquelles subitement saisissent le cœur & le suffoquent.

Pour la derniere, elle est fort excellente & pourtant elle se treuue bien rarement en vne femme, c'est qu'elle doit estre secrette car cela la rendra plus perfectionnée, si elle est telle en effect, ie sçay bien qu'elle disent toutes estre fort secrettes, promettant de ne rien deceler de ce qu'on leur descouure, & neantmoins bien souuent dés qu'elles sont sorties de la maison, ou elle ont veu ou sçeu quelque chose trouuant vne de leur commere, voisin ou voisine luy feront le discours de ce qu'elles sçauent, disant ie vous prie ma

commere ne le ditte pas, la chose estant quelques fois tout le comportemẽt des mesnages, les commoditez & incommoditez d'iceux, ce qui est à fuir & euiter comme vne peste, considere qu'vne chose se peut dire quand on veut : mais ayant esté ditte on ne la peut retenir.

La Sage femme conditionnée de toutes ses choses que dessus doit quand elle sera mandée pour assister vne femme grosse, s'enquerir de la femme mesme si elle sent quelques douleurs & humeurs, couller la couleur d'icelles humeurs, puis ce faire apporter de l'huille d'amende douce ou de lis, gresse ou beurre frais de l'vn desquelles ou de plusieurs ensemble, estant vn peu chaud elle oindra sa main, desquelles ainsi oincte elle oindra aussi le bas du ventre, les aines de la femme qui veut accoucher, ou qu'elle vse des choses que nous auons dittes cy deuant, pour faciliter l'accouchement, puis de sa main ainsi oincte mettre deux de ses doigts dedans la nature de la femme, afin qu'elle puisse sonder & par ce moyen iuger de la future sortie de l'enfant, ensemble la situation & figure : & qu'elle partie se presente d'iceluy, la premiere au passage ce qu'elle cognoistra par le mouuemẽt, parce qu'il est encore loing ou proche, remediant à ce qu'elle trouuera de defaut à cét affaire, par les moyens que nous auons dit cy deuant & descrirons cy apres.

Si elle sent que l'enfant soit baissé & la matrice relaschée, elle sera diligente de preparer & tenir prest, ce qui est necessaire pour l'enfant lors qu'il sera sorty, comme linges, langes, bandes & autres besongnes qu'elle mettra prés du feu & ce

pendant qu'elle ne force point la mere, ains laisse faire la nature, laquelle en cét affaire trauaille d'vn soing industrieux voire beaucoup plus que l'art & science, des plus grands Philosophes du monde, se monstrant en cela admirable auant à ce qu'elle a conceu, tellement que l'enfant se presentant naturellement la teste la premiere, ainsi que nous auons dit à la fin de la section premiere, la sage femme n'a que faire de trauailler ladite femme luy estant toutesfois permis de faire les onctions dedans & au tour des parties genitalles. Et si elle iuge & cognoist que la mambranne, ou arriere faix qui enuelope l'enfant, soit fort aduancée hors de l'vterne, & proche de la vulne, & que l'enfant n'ait la force de la rompre, demeurant long-temps en cét estat, comme trois ou quatre heures, alors ladite sage femme fera fort bien de la rompre doucement auec les ongles en la maniant peu à peu, ce qui ne doit estre faict auant ce temps : puis quand elle sera rompuë & les eaux escoulées, il faut qu'elle reçoiue l'enfant qui a de coustume de sortir auec bien peu de temps apres icelles, & lors qu'il sera sorty qu'elle entende à la sortie de l'arriere faix, lequel s'il ne sort incontinent apres l'enfant, elle doit mettre sa main en la nature de la femme, & l'aller trouuer iusques au lieu où il sera arresté, qui est quelquefois dedans la capacité de la matrice, à laquelle i'en ay treuué en plusieurs qui y adheroient, lesquels i'ay separez doucement auec les doigts, & le mettois dehors les vns entiers, & des autres desquelles ie ne pouuois si bien faire qu'il n'en demeurast quelque petite portion, laquelle puis apres nature

iettoit dehors sans aucun ayde, auec le residu des vidanges, & purgations de la couche.

L'enfant estant sorty, & pareillement l'arriere faix, la sage femme doit mettre vn ou plusieurs linges en bouschon entre les iambes de la femme, & contre la nature d'icelle, de crainte que ses vidanges ne s'écoulent trop à coup, dequoy on se doit garder, pour éuiter de plus fascheux accidens, comme syncope & mort subite.

Que la sage femme lie aussi le nombril de l'enfant, non pas tout proche du ventre, mais qu'elle laisse dudit nombril au dessous du fil duquel elle l'aura lié, enuiron la longueur du trauers de trois doigts, puis donner audit enfant vn peu de vin auec la cuillier, afin de luy corroborer l'estomac, & induire les forces à ietter les phlegmes par la bouche, & en dernier lieu qu'elle laue l'enfant auec du vin vn peu chaud, auec lequel elle aura mis vn peu de sel, car ce lauement fortifie les membres de l'enfant, les desseichant de leur humidité superfluë, puis qu'elle l'enueloppe & lie également les iambes, & chacun des bras qu'elle alongera le long d'vn chacun costé.

Pour le surplus de ce que doit faire ladite sage femme à la mere, selon les diuers accidens qui luy peuuent arriuer apres son acouchement, nous en traicterons en autre lieu.

Des choses qui aydent à l'acouchement, & le prouoquent.

CHAP. IX.

OVtre les choses que nous venons de traiter pour preparer la facilité de l'acouchement, nous en trouuerons d'autres qui seruent d'aydes quand il y a difficulté, trop longue retention de l'enfant, & grand trauail de la femme, ainsi qu'il arriue souuent aux femmes maigres & serrées, desia vieilles, torses, bossues, & boiteuses, ou d'autre mauuaise conformation aux parties naturelles, comme de l'os pubis ou barrier, ainsi appellé par le vulgaire & sages femmes, ou que le coxis fust recourbé en dedans: toutes lesquelles choses peuuent donner d'auautage de trauail à la mere & à l'enfant, car en la femme maigre il y a plus grande siccité qu'en celle qui est grasse ou mediocre: & en tel cas il faut que la sage femme supplée au defaut, en instillant dedans les genitalles de la femme de la graisse de chappon, de porc, ou du beurre fraiz, ou au lieu d'icelle de l'huile d'amende douce, ou de lis, desquels ayant ainsi instillé luy en frotera le ventre, les aines & lieux circonuoisins, afin que par ce moyen les ligamens puissent estre humectez, & rendus plus souples pour eux estendre, & rendre le passage de l'enfant plus libre & coulant.

Recognoissant que l'enfant est trop long temps detenu au passage, on doit auoir recours aux re-

medes qui ont vertus de faire ſortir l'enfant, comme ceſte petite potion.

Prenez figues, fenu grec, & origan, autant de l'vn que de l'autre, que ferez boüillir en eau, de laquelle eſtant vn peu chaude vous ferez boire à la femme vn demy verre, ou luy faictes boire du laict d'vne autre femme, & elle acouchera bien toſt: ou

Prenez de la racine de dictaine que reduirez en poudre, de laquelle ferez prendre à la femme vne dragme auec vin, ou faicte ceſte recette.

Prenez des feüilles & racines de maulues que ferez boüillir en eau, tant que l'eau ſoit conſumée des deux tiers, & lors tirez les herbes, deſquelles exprimerez le ſuc, lequel ferez boüillir iuſques à petite eſpaiſſeur, y adiouſtant du ſucre, & de cela faire prendre à la femme.

Pline aſſeure que les feüilles de maulues miſes ſous la coite du lict de la femme en trauail d'enfant, la faict toſt acoucher, pourueu que cela ſoit mis au droict des reins d'icelle, mais il faut incontinent les oſter apres que la femme eſt deliurée, car elle ſe vuideroit trop en abondance. Ie le ſçay, pour l'auoir pratiqué auec heureux ſuccez: le popanax mis en peſſaire dedans la nature de la femme faict ſortir l'enfant mort ou vif.

On dit auſſi que ſi la femme qui eſt en trauail d'enfant tient vn diamant en ſa main, elle ſera incontinent deliurée.

Dauantage, que la racine de baſilic auec des plumes d'irondelles liées à la cuiſſe de la femme, fait ſortir l'enfant, comme auſſi la poudre d'vforbe approchée ou miſe dedans le nez de la femme.

Le coral rouge, ou la pierre d'aymant liée à la cuiſſe dextre attirent l'enfant par vne certaine vertu occulte, de meſme que la grimoine liée à la cuiſſe, ayent la racine vers l'aine de la femme.

Villeneufue approuue que le ſaffran en quantité d'vne dragme enueloppé en vn linge, & lié à la cuiſſe, a pareille vertu.

D'autres appliquent ſur le ventre de la femme vne emplaſtre faite de feüilles de l'herbe nommée purpurea broyée, & l'enfant ſortira mort ou vif.

Le galbanum diſſout en vin, & baillé a boire à la femme, faict auſſi le meſme, comme pareillement faict la poudre de l'herbe nommée corne de cerf, donnée à boire à la femme auec de l'eau, & meſme la faict acoucher ſans douleur, teſmoing le ſuſdit autheur.

Dioſcoride & Gallien diſent que la racine de ciclament ou pain de pourceau pilée & reduite en forme de peſſaire, faict aduācer l'acouchement meſme, que le ius d'icelle beu faict le ſemblable.

Il y en a qui tiennent pour choſe certaine que ſi la femme tient en ſa main ou en ſa bouche de la ſemence d'anis, elle acouchera plus facilement.

Et ſi pour tous ces remedes la femme ne peut acoucher à cauſe de la trop grande debilité d'icelle, ne pouuant de ſa part contribuer des forces requiſes à l'acouchement, au contraire on la voit eſtre en grand danger de mourir, & proche de ſa fin : tout ce qu'on peut faire apres luy auoir adminiſtré ce qui eſt propre pour corroborer les vertus, tant par alimens que medicamens, c'eſt prendre garde à l'heure & inſtant qu'elle treſpaſſera, afin qu'auſſi toſt on luy tienne la bouche

ouuerte, semblablement la vulne & matrice, pendant que le Chirurgien fera vne incision au costé du ventre de ladite femme, laquelle il doit faire de grandeur suffisante, pour facilemēt faire passer l'enfant, ce qu'on doit faire si l'enfant est encore en vie, car autrement l'operation seroit inutile.

Il y a beaucoup de vulgaire qui croit que ceste incision se faict la femme estant encore viuante, & que par ce moyen plusieurs ont esté acouchées par diuers fois, ce que ie croy ne pouuoir estre fait de la sorte, à cause que ceste operation, outre ce qu'il faut trancher toutes les parties contenantes du ventre inferieur : il faut encore faire vne notable incision de la matrice, qui est vne partie du tout spermatique & nerueuse, laquelle comme toutes autres parties spermatiques ne se peut regenerer, ny exglutiner de vraye regeneration, & outre que toute la medecine tient les playes de la matrice mortelle, pour les grands accidens qui suiuent lesdites playes, comme vomissement continuel, manie fieure continue, puis la mort.

SECTION III.

Des choses qui rendent les acouchemens difficiles.

CHAPITRE I.

D'Autant que cét œuure ne doit traicter que des choses qui sont sous le pouuoir & deuoir de nature, ie suis resolu de poursuiure mon

discours à escrire & monstrer les choses desquelles ladite nature se sert pour empescher la facilité des acouchemens, & deliurance des femmes quād elles sont sur le point d'enfanter, sans vouloir aleguer celles qui prouiennent de la permission de Dieu, qui empesche quelquefois que facilement elles n'acouchent, ce qui aduient à cause de quelque peché commis par l'homme ou la femme, de laquelle chose ie me tais pour commencer à dire que toute difficulté d'acoucher prouient de trois choses, c'est à sçauoir de la femme, de l'enfant, ou des accidens qui peuuent arriuer à l'vn & à l'autre.

Pour l'esgard de la femme, la difficulté arriue quand la femme est ieune, & qu'elle conçoit auant l'aage de douze ans, ce qui aduient rarement, encore que Ioubert en son liure des erreurs populaires, rapporte qu'il s'en est veu qui ont conçeu à l'aage de neuf ans : mais telles femmes sont en grand hazart de demeurer sous le faix du trauail, mesme l'enfant, & quelque fois tous les deux ensemble, à cause qu'en cét aage la femme est encore foible & debile, de façon qu'elle n'a la force & vertu de supporter les douleurs de l'acouchemét, ny mesme de pousser & mettre son enfant au mōde, à cause encore qu'elle est trop estroicte, & n'ayant le passage suffisant pour la sortie de l'enfant, estant trop ieune : & bien que la femme fust d'aage conuenable d'auoir des enfans, si toutefois elle est maigre & seiche, cela apporte de la difficulté, notamment quand elle est chagrine, triste, & melancholique, ou viuant des choses seiches & astringentes, comme aussi si elle est impatiente en

ſon mal, ne ſe voulant tenir ny arreſter en certain lieu & figure propre pour la felicité de l'acouchement, au contraire qu'elle ſerre les iambes l'vne contre l'autre, ayant le corps en tors, ou autres mauuaiſes poſtures, cela retient l'enfant, & l'empeſche de librement ſortir.

Quand aux accidens qui ſuruiennent aux femmes, & qui leur peuuent apporter & cauſer la difficulté d'acoucher, ce ſont les maladies & indiſpoſitions des parties muliebres, comme apoſtemes, vlceres, playes, & autres inconueniens, par le moyen deſquels la matrice ne ſe peut aiſément dilater, ny meſme s'il y a quelqu'vne deſdites indiſpoſitions à l'anus, ou au gros inteſtin.

Secondement, quand à l'heure de l'acouchement la ſecondine ne ſe romp facilement, ains qu'elle fuſt dure, tellement que par l'effort & remuëment de l'enfant elle ne puiſſe eſtre rompue, ains le retient trop long temps, pour à quoy ſuruenir il la faut rompre, ainſi que nous auons enſeigné à la ſage femme, car autrement il y auroit du peril.

La ſecondine eſtant auſſi trop molle, & facilement rompue, meſme auant que l'enfant ſe ſoit tourné naturellement comme il appartient, cela apporte vne grande difficulté, d'autant que l'enfant n'eſtant bien tourné, eſt retenu au paſſage, & les humeurs qui deuroient ſeruir à la ſortie s'eſcoulent, qui faict que l'enfant eſtant abandonné deſdites humeurs ſe deſſeiche, enſemble les parties de la femme, & par ceſte cauſe l'enfant eſt difficilement mis hors.

En temps grandement froid les parties de la

femme

femme ne se peuuent aysement dilater comme nous auons dit en autre lieu à cause de quoy en iceluy temps la femme à plus de peine d'acoucoucher comme aussi quand le temps est excecivement chaud, combien qu'en ce temps il se puisse faire plus facilement dilatation & ouuerture des parties, toutesfois à cause de la trop grande chaleur, qui d'ebilite & diminue les forces de la mere luy ostant le moyen de pouuoir pousser en bas, rend l'enfantement dificile.

On iuge encore l'accouchement, dificile quand la mere à plus de resentiment des douleurs, & tranchées vers les parties superieures, cõme depuis le nombril en haut, & le longs des reins que vers les parties basses & lieux naturels de la femme de laquelle on peut faire vn mauuais Iugement, si pendant son trauail, elle entre en deffaillance, & baaillement suiuy de grand tremblement, car toutes ces choses sont signes de la mort soudaine de la femme.

L'acouchement est iugé dificile de la part de l'enfant quand il est, trop foible n'ayant la force de rompre la secondine, & dilater les parties, de sa sortie, comme aussi le trop gros & monstreux, ou qui ce presente, contre l'ordre & figure naturelle, ou quand il y a deux enfans qui se presentẽt en mesme temps, pour sortir, quand l'enfant n'est pas à terme, ou qu'il est mort au vẽtre de la mere tout cela est mauuais nous faisant predire la dificulté des a couchement.

Il nous est signifié que l'enfant est mort quand on ne le sent plus mouuoir, mesme lors que quelqu'vn aura mis la main dedans de l'eau

chaude, & apres mise sur le nombril de la femme, & si l'enfant ne se remue, pour cela on peut iuger qu'il est mort, pareillement s'y le ventre & les parties naturelles de la femme sont plus froides que de coustume les mammelles fletries soudainement, & le laict d'icelles en escoulle de luy-mesme, mesme si elle sent vne grande pesanteur au ventre en se tournant, & remuant & quand il descoulle des humeurs fort puantes & fœtides des parties de la femme, ou que les yeux de la femme soient enfoncez, le regard affreux les leures froides & palles, la face horible, la bouche puante, & i'ectant vne odeur comme de charongne.

Des conditions du Chirurgien appellé aux accouchement difficilles.

CHAP. II.

NOs antiens, ordonnent que tout accouchement difficille soit mis entre les mains du chirurgien doüé des perfections, desquelles il doibt estre garny, l'esquelles sont cinq, outre les autres condictions communes à tous autres Chirurgiens, laquelle chose il ont dit pour mettre differance entre ceux faisant bien que tous ceux qui sentremettent à l'exercice de la chirurgie ne sont pas capables n'y mesmes habilles à secourir & ayder les femmes en trauail d'enfant, encores que pas vn estant mandé pour ce faire ne refuse de se-

tremettre à cet office, combien qu'il soit le plus ignorant & n'entende rien à ce m'estier : toutesfois il y trauaille comme à clos yeux, c'est à dire, sans science & experence, mais seulement pour faire les entendus en ceste affaire qui est de telle importence qu'il en ensuit le plus souuent non seulement la perte de la vie des pauures meres, mais dauantage la perte de la vie des corps, & des ames des pauures enfans, pour l'esquelles fautes tels abuseurs seront punis du Ciel.

Or les conditions, du chirurgien qui se veut mettre à ceste vacation d'ayder, & secourir les femmes en leur accouchement, c'est qu'il doibt sçauoir & entendre les documents de Chirurgie, ensemble l'anathomie de laquelle il doit autre certaine cognoissance, sans toutesfois qu'il soit necessaire de trops arester à la curiosité des noms de plusieurs petites particulles quasi inutilles ou au moins de peu de consequence, mais il doibt seulement estre sçauant, en ceste science pour recongnoistre la bonne ou mauuaise conformatiõ, & figure des parties du corps humain, principalement de celles qui ont quelque action ou effect, necessaire.

La Charité est ce qui rend le chirurgien possesseur des biens du Ciel & de la bien veillance du peuple consideré que s'il fait quelque chose, de ceste vacation charitablement sur des subiects, qui ne respire que le secours d'vn habillé, & expert Chirurgien, comme sont ces pauures creatures mere, & enfant il meritera la promesse que Dieu à faicte à ceux qui exercent la charité, notamment en ceste necessité ou l'vn est d'estitué

de tous biens, & pouuoir n'ayant encore les organnes disposez à les posseder. L'autre qui est la mere en trauail, n'a aussi le pouuoir de luy offrir le moindre effect de sa bonne volonté en estant empesché, par les grandes douleurs & trauaux qu'elle endure pour le banissement, desquelles elle voudroit donner beaucoup plus qu'elle ne possede, toutesfois il ne doibt pour cela receuoir, n'y prendre son sallaire qu'auec le gré & contẽtement de ceux qui ont interest à la chose qu'il à faite, considerant, ou qu'il à affaire à gens d'honneur à gens pauures, ou à des villains, & ingrats s'y ce sont gens d'honneur, il sera satisfait honnestement, si ce sont pauures gens, qu'il les secoure, pour l'honneur de Dieu & des villains qu'il en tire ce qu'il pourra, en iugeant, qu'il ne peut sortir d'vn sac que ce qui y est, c'est à dire, qu'il ne faut point chercher d'honnesteté en eux, & pourtant il ne doibt pas tãt auoir esgard au lucre, qu'il nie son secours à qu'il l'en requerra, encore que l'esperance du g[a]in la peine diminue.

De mesme, & encore plus que n'est la sage fẽme, le Cherurgien doibt estre secret, entre toutes ses actions pour les raisons que nous auons dites parlant d'icelle; d'autant que cela est grandemẽt, d'eshonneste à vn homme d'estre repute, babillard comme estant la chose qui deroge, le plus aux conditions d'vn homme sage.

En quatriesme lieu est bien requis le bon iugement du Chirurgien, afin qu'en sondant auec la main, il se puisse imaginer qu'elle partie de l'enfant il touche, car par icelle il peut sçauoir la figure, & posture d'iceluy en quel endroit est la te-

ſte ou les pieds, qu'elle eſt la facilité, ou difficulté de le tourner & tirer hors du ventre de la mere: bref ſans la ratiocinatiõ qu'il en doibt faire, en luy meſme, il ne peut que par aduenture rien faire de bon.

Pour la cinquieſme, & derniere des conditions il eſt requis que le Chirurgien ſoit doüé d'vne parfaite modeſtie, tant pour ſa bien ſeance, que pource qu'il eſt beſoing en ce ſubiect de traicter doucement les perſonnes, ſur leſquelles il fait l'operation qui ſont les pauures femmes, & petis enfans, tous les deux de moindre complετion, mais l'enfant beaucoup plus que la mere, voire meſme, il eſt iuſques au premier degré de delicateſſe: c'eſt pourquoy, s'il eſtoit ruſtique, & turbulant: au lieu de ſecourir & ayder, il gaſteroit tout, & le plus ſouuent il feroit mourir la mere & l'enfant, ſans ce qu'encore ſes comportement & actions feroient apprehender les meres auparauant de reſentir le mal; en fin vn lourdaut n'eſt nullement propre à ce meſtier pour pluſieurs autres raiſons que ie laiſſe.

La methode d'extraire les enfans hors le ventre de la mere.

CHAPITRE III.

TOut acouchement, difficille, & ou le Chirurgien doibt eſtre appellé c'eſt lors que l'ẽfant ſe preſente contre l'ordre, & figure na-

turel, de laquelle i'ay parlé au ſeptieſme Chapitre, de la ſection premiere: les autres figures, eſtant tres perilleuſes, les vne plus, & les autres moins, comme nous monſtrerõs y apres, encore qu'il ſoit difficile d'expoſer toutes les ſortes, de poſtures, que fõt les enfans tant la diuerſité en eſt grande. L'vn ſe preſente vn bras, l'autre tout les deux, l'vn l'eſpaulle, l'autre ſes reins, les feſſes le ventre les genoux, les deux pieds ou vn ſeul, l'vn giſant ſur le coſté eſtant tout de trauers du corps de la femme, l'autre ſur le dos, ce qui donne aſſez d'aduertiſſement que telles operations ne doiuẽt eſtre faites par gẽs indiſcrets lourds & ſans iugement, d'autant encores quelquefois, il ſe treuue des enfans monſtreux ou des gemeaux l'vn deſquels preſentera par aduenture vn pied, & l'autres vn bras ou la teſte: de ſorte qu'on ne peut riẽ dire de certain dont on puiſſe tirer regle generalle en ceſte methode. B.



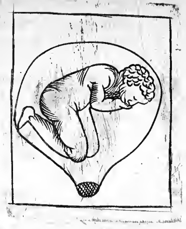
Toutesfois mon intention est de monstrer & escrire en ce traicté la pratique de laquelle i'ay tousiours vsé & de laquelle ie me sers encores iournellement en l'extraction des enfans, pour à quoy commencer ie produiray ceste figure premiere, laquelle monstre vn pied au passage, qui fait iuger qu'il est necessaire de le tirer vn peu de hors afin d'auoir plus de commodité de mettre en iceluy vn ruben fait en las coulant: puis n'ayent plus affaire de tenir ledit pied on le doit contenter de tenir ledit, ruban de la main senextre, & couller la main d'extre le long du pied ainsi lié pour suiuant iusques à l'aine de l'enfant, & parce moyen on trouuerra aysement le haut de l'autre cuisse & en ensuitte la iambe & le pied lequel il faut tirer & apres tirer le ruban dont le premier pied est lié tellemant qu'ayent les deux pieds il faut encore considerer la scituation de l'ẽfant par le moyen des orteils, lesquels s'ils sont tournez en haut vers la couuerture du lict, cela monstre que l'enfant à la face haut, pourquoy, il ne faut pas tirer l'enfant, mais il le faut doucement tourner tenant les deux pieds egallemẽt, faisant en sorte qu'on face venir les tallons vers ladite couuerture, & les orteils vers la coete, pour obuier qu'en tirãt l'enfant, ayant les orteils en haut il ne fust arresté par le menton à l'os pubis comme il s'en est veu qui ont mal succedé, & lors que vous aurez ainsi tourné l'enfant en sorte qu'il ait le ventre vers le siege de la mere il cõuient doucement le tirer auec les deux mains desquelles tiẽdrez vn linge pour empescher qu'il ne coule d'entre icelles à cause qu'il est tout hu-

mecte des humeurs de la matrice, & à mesure qu'il s'aduëcera, le reprendre auec ledit linge par plus haut comme par sus les hanches en tirant tousiours de droicte ligne: puis quand il sera sorti iusques aux espaulles, le tirer assez fermement ce pendant que les os sont dilatez & ouuerts, faisant efforcer la femme, & faire tellement, que la teste suiue le corps de l'enfant, lequel des l'instãt qu'il est de hors il faut promptement tirer l'ariere faix, pour lequel aysement auoir, on doibt tout chaudement, porter la main iusques au lieu ou il est & ainsi deliurer la mere comme i'ay cy-deuant dit. C.



Si l'enfant se presente les deux pieds ensẽble au passage, ainsi que ceste figure vous fait voir, il faut faire en la sorte que dessus.

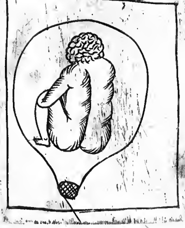
D.



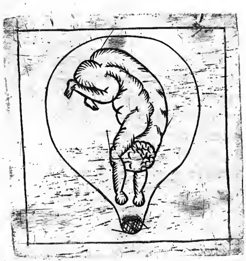
Mais s'il fait paroiſtre ſeulement, les genoux cõme la figure vous preſente on doibt en maniant, leſdicts genoux iuger la part ou ſont les pieds de l'enfant & couller doucement la main vers iceux le long des iambes, & les ayant trouuez en prendre vn, tirer iuſques de hors puis l'autre pareillement ſe gouuernant en la maniere que deſſus.



E.



Quelques-fois il aduient que l'enfant preſente les feſſes eſtant tout endouble, ainſi que ceſte figure à quoy on doibt, trauailler, en la ſorte le Chirurgien doit conſiderer ſi l'enfant à les reins vers les reins de la mere ayant le ventre vers le ventre d'icelle, ce que faiſant il doit ſi leſdicts, reins de l'ẽfãt ſont vers ceux de la mere couler ſa main le long de l'vne des feſſes iuſques à la cuiſſe qu'il trouuerra en monſtant en haut ſoubs l'os pubis auquel endroit il pourra trouuer les pieds de l'enfant leſquels il tirera ainſi qu'auons, dit. F.

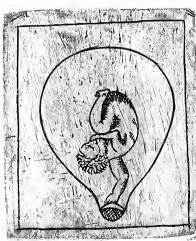


L'enfant ſe preſentant les deux mains ainſi que vous voyez il y a grand peril, & danger de la mere ou de l'enfant, meſme de tous les deux enſẽble: car c'eſt vn des plus difficilles accouchement, à cauſe que l'effort qu'il conuient, faire eſt grand, tant pour la mere l'ẽfant, que pour le Chirurgien, pource il faut que le Chirurgien, coul-

ſa main le long d'vn des bras, iuſques, à l'aiſſelle, puis le long des coſtes tant qu'il ait rencontré la hanche, ce que ayent fait il doibt ſuiure, iuſques au genoux, & continuer iuſques au pied lequel il doit tirer par le moyen de laquelle tirade l'enfant eſt forcee de ſe tourner auec violâ-cetelle qui à peine la peut il ſuporter, toutesfois i'en ay extraict de ceſte façon qui ſont encore, viuant, & ayant tiré ledit pied on doit faire comme il eſt enſeigné.

Il y en a qui diſent qu'en ceſte occaſion on doit remettre vn bras puis l'autre, & faire en ſorte que la teſte, de l'enfant vienne au paſſage, ainſi qu'en l'acouſchement naturel cela eſt fort aiſé à dire mais de difficile effect: c'eſt pourquoy il eſt meilleur, de faire ainſi qu'il eſt dit.



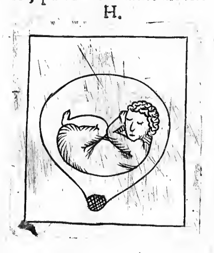


Et ſi l'enfant ne preſante qu'vn des bras on doit doucement eſſayer de le remettre, au dedãs, ayant auparauãt a cõſiderer cõme peut eſtre la ſci-

tuation de l'enfant ce qu'on pourra sçauoir, luy maniát la main soit la dextre ou la senextre que nous cognoistrons par les doigts d'icelle, comme pour exemple si l'enfant presente la main dextre ayant le creux de ladite main vers la crete du lit, il est aysé à iuger que le ventre dudit enfant est vers les reins de la mere & la teste vers le senextre, les pieds en la partie d'extre, & ainsi faut iuger des autres postures ce qui n'est pas trop facille à imaginer si non à gens prudens.

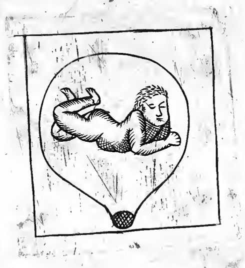
Posé donc que l'enfant soit de la maniere que dessus alors il faudra tascher de remettre, doucement ledit bras s'il est possible: si non le Chirurgien doit couller sa main le longs d'iceluy bras, & de la continuant le longs des costez, faire en sorte qu'il treuue vn des pieds en la patie ou il a iugé qu'il soit, puis faire comme dit est.

H.



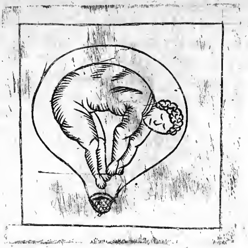
L'enfant se presente quelquefois, les reins ayent le visage, & le ventre tourné contre-mōt,

comme ceste figure: pour à quoy ayder promptemẽt, il faut couller la main le long diceux reins iusques aux fesses, auquel lieu on pourra trouuer, les pieds, de l'enfant, & de la faire comme dessus. I.



Mais au contraire s'il se presente le ventre le premier ayant les iambes recourbées en derriere, cela est bien difficile, n'y ayant pas beaucoup, d'esperance de sauuer l'enfant, lequel on ne peut tirer sans vn viollent effort, à cause qu'en portãt la main le longs d'iceluy pour trouuer les cuisses, & de la les pieds, il ne se peut faire qu'on ne foulle, & fasse contusion aux parties, du ventre, de l'enfant: toutesfois, pour sauuer la mere, on doit tellement faire qu'on treuue les cuisses dudit enfant, afin de les àmener, le plus qu'on pourra vers le passage, ce qu'en faisant l'enfant se pourra vn peu tourner, & peu à peu on trouue-

ra les iambes puis les pieds, lesquels on tirera par nostre methode. K.



Quand il se presente les pieds, & mains ensemble il est assez aysé de le tirer par les pieds, qu'on choisira d'auec les mains, & conduire le demeurant, comme des autres.

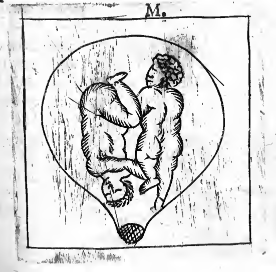
Si deux iumeaux se presentent, & qu'ils soiét, de bonne figure, & scituation la teste se presentant la premiere, il n'y a point aussi beaucoup de difficulté d'autant que celuy des deux qui à plus de force, s'aduencera plustost au passage, faisant, en sorte que l'autre demeurera à costé d'iceluy, lequel puis apres fait pareille sortie, à quoy on ne doit point trauailler la mere plus qu'en l'acouschement naturel, n'estant en rien different que pour la quantité seulement.

L.



Deux iumeaux de contraire, ſcituation, & figure contre nature c'eſt à dire preſentant les pieds il faut faire de meſme que nous auons dit de celuy qui ne preſente qu'vn pied ſeulement, auquel article on aura recours.

M.



Mais quand les susdits iumeaux sont de contraire figure, l'vn ayant la teste au passage, & l'autre les pieds, on doit considerer, celuy qui est plus auancé, & lequel est plus preparé à sortir le premier, comme si la teste de l'vn est tellement scituée, qu'elle occupe la plus grande partie du passage, les pieds ne paroissent qu'vn bien peu: il faut repousser lesdits pieds, & les d'estourner de telle façon qu'ils n'ocuppẽt: plus ledit passage ainsque la teste de l'autre y demeure seule, puis faire prendre à la femme quelque chose de celles qui ont vertu d'ayder à l'acouchement escriptes cy-deuant.

Au contraire si les pieds occuppent plus le passage que la teste, il doit estre procedé en tirant lesdits pieds, ainsi que nous auons dit en l'article de l'enfant qui presente les deux pieds, car en tirant ainsi les pieds le corps de l'enfant fera d'estourner la teste de l'autre, lequel apres que le premier sera sorty reprendra place au passage pour sortir, ce qui luy sera rendu plus facille par le moyen de la sortie premiere de son compagnon.

Iusques icy ie laisse à parler de la maniere & methode de deliurer les femme, estant en trauail d'enfans monstreux ce que i'ay teu, & n'ẽ ferois point de mention, n'estoit qu'il ne faut rien, laisser sans secours: c'est pourquoy le cas arriuant & que la mere fust forte recognoissant aussi que l'enfant fut monstreux, ayent deux testes, ou deux corps adherant à vne seul e teste, ou autres menbres superflus qui empeschent la libre sortie de l'enfant: Il faut au parauant, essayer de tourner, l'enfant

l'enfant s'il eft eft de befoing, & le tirer auec les mains, s'il eft poffible, ce que ne pouuant faire le Chirurgien, apres auoir bien iugé qu'elle partie, fe prefente la touchant de fa main fenextre, & de la main d'extre, prendra vn crochet de mefme que cefte figure lequel il coulera le longs de ladite main fenextre iufques à la partie de l'enfant qu'il touche, en laquelle il acrochera fon dit crochet, & en tirant fera fortir ce qu'il poura dudit enfant; reïterant par tant de fois que piece à piece il l'ait derompu, & ofté du ventre de la mere, ce qui doit eftre fait auec prudence, & grande difcretion fe donnant bien garde de toucher, de fon crochet quelque endroit des parties de la femme pour l'accident de mort qui s'enfuiueroit promptement.

Ie fuis mary, de ce qu'il y a des Chirurgiens, lefquels indifferemment tous à couchement ou il foit mandez, portent auecques eux leur crochet, fans auparauant leur enquerir fi l'enfant eft bien ou mal tourné, & fans confiderer s'il eft temps de forcer, & hafter la fortie de l'enfant lequel crochet, ils mettent inprudemment en befongne, incitez quelquefois par l'impatience des meres ils tuent & maffacrent, autant d'enfant qui leur en eft prefenté, croyãt faire vn grand coup de deliure la femme, laquelle auec le temps fuft deliurée, & euft mis fon enfant naturellement au monde qu'il euft receu le fainct, & augufte, Sacrement de baptefme, puis noury, & efleué: mefchanceté abominable de fe m'efler d'vne chofe de fi grande importence, fans la fçauoir bien & deument faire: mais quoy à qui fe pour-

ra addreſſer le ſimple peuple qui croit que tous Chirurgiens ſoient expers à ce meſtier, pource que tous y font les entendus, & neantmoins; au lieu d'eſtre ſecourus par iceux ſont cauſe de la diſſolution de pluſieurs bons meſnages, & de la mort de pluſieurs petis innocens, comme il ſe void ſouuent aduenir en quelques endroits.

Ce n'eſt pas que ie n'aprouue le crochet quand il en eſt grande neceſſité, car i'en ay vſé quelfois, encore que rarement, ne me trouuant guere empeſché en la deliurance des femmes, & enfans de qu'elle poſture qu'ils ſoient, pourueu, qu'il ne ſoient point monſtreux, en augmẽtation. Ie fus appellé vn iour pour ſecourir vne femme en trauail d'enfant lequel enfant auoit vn bras ſorty iuſques de hors de la vulue, ce qu'yant conſideré, ie teins incontinant ledit bras, non pas parfaictement; mais de ſorte que ie trouue façon de couler la main iuſques à vn des pieds de l'enfant que ie tire doucement puis l'autre pareillement, & enſuitte le corps d'iceluy enfant iuſques au col par lequel il fut detenu demourant en cét eſtat aſſez long-temps, quelque methode que ie y peuſſe apporter: car cét empeſchement eſtoit à cauſe d'vne hydrocephalle, & grande quantité d'eaux qui eſtoiẽt aſſemblees entre le crame, & la dure mere, ce qui fut cauſe que i'oſté le corps laiſſant ladite teſte dedans la matrice, où l'ayant tournée & approchée proche du paſſage, vn de mes compagnons qui eſtoient lors auec moy, paſſa ſon crochet, duquel il caſſa habillement ladite teſte de laquelle il ſortit ſi grande quantité d'eaux que

nous fusmes tous estonnez, & à l'instant elle sortit facilement, la femme sauue.

Si l'enfant qui à l'hidrocephalle, ou la teste, pleine d'eau se presente la teste la premiere, il faut patienter, & laisser trauailler nature, laquelle quelquefois fait en sorte que le cuir de la teste s'estend en longueur dedans laquelle s'insinuent lesdites eaux: tellement qu'elles font que la teste de l'enfant est fort longue, & rendue tres propre à sortir, ce que i'ay veu arriuer en quelques enfãs que i'ay puis apres pensez de telle thumeur, iusques à ce qu'on soit certain que l'ẽfant soit mort qu'on cognoistra par les signes que nous auons escripts cy-deuant, ce qu'estant iugé tel, on doit auec le crochet, ou autre chose conuenable, rompre ladite teste, qui sera cause qu'estant vuide desdictes eaux lesquelles s'escouleront par ce moyen nature poura ietter l'enfant de hors estant libre de cét empeschement, & ou on verra qu'elle naura la force, on doit luy ayder, auec le crochet qui sera conduit sagement auec la main iusques à ce qu'on l'ait à croché dedans vn des yeux d'icelle puis tirer doucement se donnant garde de blesser la mere laquelle estant deliuree, on la traictera ainsi qu'il est besoing.

Ce qu'il faut faire à la femme apres son acouchement.

CHAP. III.

APres que la femme sera deliuree, soit que sō enfant soit viuant, ou qu'il soit mort il sera besoing, de la bien coucher, l'empeschant, de dormir, de crainte d'vne trop prompte retraicte, des esprits, vers leur principe qui par ce moyen en pourroit estre molesté, mais il la faut entretenir vne bonne heure de douces parolles redoublees, par interualles, luy ayant fait prendre incontinant le iulep qui ensuit.

Prenez sirop de capillaires, huilles damende douce, de chacun vne once, que meslerez auec deux onces d'eau d'hisope, ou que la femme boiue deux grains de musc dissous, auec vn doigt de bon vin, ce iulet empesche les douleurs, & tranchees qui demeurent apres l'acouchement, ou faire boire à la femme vne cuillerée d'eau clairette : ou de ceste poudre, prenez racine de grand consouede, n'oyaux de pesche, noix muscade, & vn peu d'ambre gris, reduisez le tout en poudre subtille de laquelle donnerez vne dragme, en vn peu de bon vin blanc, ou vn peu dudit vin dedans lequel on aura dissous deux grains de bon teriacque.

Il y en a qui pour cét effect applicquent, sur le ventre, de la femme incontinant qu'elle est couchée le medicament suiuant. Lequel i'ay veu de bons effects.

Prenez vn œuf, de poulle que ferez bouillir, en vin, tant qu'il soit dur, duquel osterez, le moyeu, que broyerez tres bien auec poudre, de cumin, gresse, d'oye, ou de poulle, suc d'armoise, desquelles choses faictes emplastre qu'a pliquerez cõme dessus il fait cesser la douleur telle qu'elle soit: ou.

Prenez racines de peone, & la broyez, auec farine de fourment y adioustant vn iaune d'œuf & gresse de porc nouuelle, & de ce faites emplastres, qu'a pliquerez sur le bas du ventre.

Autrement faites donner a la femme son clistere, fait en ceste façon. Prenez camomille, me lilot, ruë, armoise, fenoil, de chacun vne poignee, semence d'anis de fenoil, chacun vne once que, ferez boullir, en eau dedans huict onces, laquelle decoction, on dissoud vne once de diafenic, puis y adiouster, huille de rue, & d'ane & de chacun vne once, & faicte Clistere.

D'autres pour appaiser lesdictes tranchees faut frire en vne poisle des iaunes dœufs, auec huille, de noix en forme d'omelette, laquelle ils appliquent tout chaud sur le nõbril de la femme, ou y faire vne embrocation d'huille d'hipericon, ou ceste fomentation.

Prenez mauues, guimauues, camomille, melilot semence de fenou grec, de lin, de chacun à discretion, que mettrez, en deux sachets, lesquels vous ferez bouillir auec du vin, blanc, puis les les appliquerez, l'vn apres l'autre sur le bas, du ventre, & parties muliebres, de la femme ou applique cet autre medicament en forme d'emplastre, aux mesmes parties.

Prenez des ongnons blanc que ferez cuire ſoubs les cendres ainſi qu'on fait les poires, & quand il ſeront cuits, faut malaxer leſdits ongnõs auec du beurre frais ou greſſe de porc, & les metre ſur le lieu, en la place duquel on fait pour les dames ceſte pommade, pour vſer d'icelle iuſques a ce que les purgations ſoient arreſtés.

Prenez nature de baleine deux dragmes, huille d'ainende douce huille d'hepericon, de chacũ vne once, & demie, terbentine, de veniſe l'auée en eau roſe vne once de cire blanche vne once, faicte fondre le tout enſemble, & laiſſer refroidir, & lors qu'on s'en voudra ſeruir il l'a faut faire reſchaufer, & en oindre le ventre.

Quand on à donné remede aux douleurs & tranchèes, il ne ſuffiſt pas encore pour le contentement, deſir, & volontè des dames, n'y de celles qui n'ont la force ou volonté de nourir leur enfans, ains pour eſtre affranchies de ceſte peine & incommodité, font recherche de quelque nourice.

A celles la donc qui ne veulent nourir leurs enfãs, il faut repouſſer le laict, ce qu'õ fera ſi on imbibe du papier gris en double dedans de l'huille de noix chaude, puis l'appliquer ſur les mamelles l'y l'aiſſant l'eſpaſſe de ſix ou ſept iours, ſi d'aduenture l'on n'eſt contrainct de l'oſter par l'inportunité de la mauuaiſe odeur dudit huille, auquel cas il faudra renouueller le remede, ou y en faire vn autre comme ceſtuy-cy.

Prenez ſuc d'ache, ſuc de iuſquiane, huille roſat, & vin aigre, le tout meſlé enſemble, puis mouïllez des eſtoupes, ou linges qu'applique-

rez sur les mãmelles, autres n'y appliquent qu'vn simple oxicrat, faict de trois pars d'eau, & vne partie de vin-aigre.

Pour moy i'ay accoustumé d'vser pour cet effect d'emplastres d'onguãt populeon qui se treuue tout faict chez les appotiquaires, auquel i'ay tousiours grand effet, car en douze heurs il faict perdre le laict aux nourrices à quoy seruent aussi tous medicament repercusifs de qualité froide, comme.

Prenez fueilles de courges ou citrouilles recentes, que broierez en vn mortier auec du son ce qu'estant bien m'eslé ensemble vous m'etterez sur les mammelles, & s'y ce n'est la saison de trouuer desdictes fueilles, vous vous pouuez seruir de la chair de courges, ou citrouilles, accommodees, en la mesme sorte.

Ie pourrois bien mettre dauantage de tel remedes desquels il se trouue vne infinité, mais ie contente de ceux-cy, pour estres cetains, & approuuez, desquels il ne faut vser, si la femme à volonté de nourir son enfant auquel encore il ne faut qu'elle donne la mãmelle, si tost qu'elle sera accouchez, mais qu'il soit allaicté d'vne autre femme l'espasse d'vn iour ou deux attendant, que les humeurs de la mere soient reposees, du trouble & esmotion qu'elle à eu pendant qu'elle à trauaillé, à son accouchement.

Nous sommes contraincts, pour le contentement des femmes curieuses de la conseruation de leur beauté, & bien seance, de leur donner outres ces choses cy-dessus qui font perdre le laict, d'autres moyens pour remettre le ventre, & les

mãmelles en leur petiteſſe bonne conformatiõ, & oſter les rides, & moleſſes de ces lieux à quoy voulant commencer, ie produiray, ce medicament.

Prenez huille de lin, gomme à rabic deux dragmes, gomme adragant trois dragmes, gomme de maſtic deux dragmes, camphre vne dragme, mettez les gommes en poudre fort deliée, que m'eſlerez auec ledite huille, en forme de liniment, duquel appliquerez ſur les mamelles, & ſur le ventre.

En autre maniere ce vice peut eſtre corigé, faiſant ceſte recepte. Prenez ſauge verte deux poignees, fumeterre, cẽtaruee petite de chacũ demie, pongnee, broyez le tout enſemble, puis mettez, le marc, & ſuc entre deux linges qu'appliquerez ſur le ventre, & mamelles: ou.

Prenez cire, blanche, cinq onces, greſſe de bouc, ou de cheure, huille d'oliue de chacun deux onces, ceruſe ſubtillem ent puluerilee, trois onces, ambre gris vne ſcrupulle, il faut faire fondre la la cire, & greſſe, dans l'huille puis l'oſtant de deſſus le feu y adiouſter la poudre de ceruſe, & l'ambre, puis ſoit mis ſur le ventre, & mãmelles en façon d'emplaſtres, l'y laiſſer dix ou douze, iours. Autrement pour le meſme.

Prenez poudre de cumin, diſſoute auec eau roſe, vinaigre, puis appliquer ou prenez de l'eau qui ſe faict de pommes de cheſne diſtillée dedans la quelle vous tremperez des linges, que mettez, deſſus.

Que la femme laue ſouuant ſes mamelles, de ſuc de iuſquiame, m'eſle auec vinaigre, elle les

aura tousiours petites, & dures cela aussi oste, les rides,du ventre comme fait encore ce cataplasme.

Prenez des glands seichez, & mis en poudre, quatre onces farine de ris trois onces amendes douces pillées, deux onces, sang de dragon, noix de cipres en poudre de chacun demie once, mirthe, & mastic en poudre de chacũ deux dragmes, huille de mirtil six onces eau rose vne chopine, eau de forge vne pinte, ou autant qu'il en faudra pour d'estremper les poudres, puis mettez le tout dans vn pot, ou poillon, a bouillir tant qu'il deuienne, en forme de cataplasme, lequel sera appliqué sur le ventre, & sur le sein, par chacũ soir, & continuer iusques à ce que les choses, soient assez rafermies, ainsi qu'on desire.

De l'election qu'on doibt faire de la nourice, & des conditions d'icelle.

CHAPITRE IIII.

I'Ay cy-deuant dit que quelquefois la femme n'a pas volonté ny mesme la commodité, de nourir des enfans, comme les grãdes dames, bourgeoises, & autres à causes de quelques choses qui les en peuuent empescher, & les autres qui en auroient bien la volonté en sont empeschées, par leur impuissance ou mauuais accidens, dont dont elles sont incommodees, qui faict qu'elle sont contrainctes de faire recherche, d'vne nourice, pour à l'aicter, & gouuerner leurs enfans ce

qui n'eſt pas de peu de conſequence d'expoſer, vn petit enfant ſoubs le gouuernement, d'vne mere eſtrangere, laquelle le plus ſouuent eſt incongnue aux peres, & meres, d'où il arriue de grand & pernicieux accidens, non pas ſeulemẽt, pource qu'il eſt fruſtré de ſa premiere propre, & nouriture, qui eſt le laict de la vraye mere, lequel ainſi que nous auons deſ-ja dict eſt le plus propre & vray aliment de l'enfant, duquel il d'ebuoit eſtre noury, & eſleué, s'il n'y a cauſe legitime qui empeſche de ce faire: mais encore à cauſe que la nourice peut eſtre indiſpoſee, & à teinte de quelque maladie ſecrette, & hereditaire, comme vlceres des iambes, ſcrufules, & autres vices cachez, au ſubiect de quoy on doibt bien eſtre aſſeuré de la diſpoſition d'icelle, laquelle doit eſtre exempte de tout mauuaiſ accident, ains doit eſtre d'humeur gaillarde, & aggreable, n'eſtant pas facille à ſe couroucer n'y entrer en colere, encore qu'elle ſoit en ſa force comme elle doit eſtre, non trop vieille n'y trop ieune, mais qu'elle ait prins ſa creuë & d'imantion corporelle; c'eſt à dire qu'elle ſoit aagée de vingt cinq ans ou plus iuſques a l'aage de trente cinq ans; toutesfois il ſe treuue debõnes nourices de l'aage de trente ſept, voire de quarente, pourueu qu'elle ait accouſtumè de nourir, & alaicter des enfans, que le làict ſoit nouueau, comme de trois quatre ou cinq mois, & si elle eſt accouchées d'vn m'aſle venu à terme, le laict en eſt meilleur que d'vne femelle, autrement il ne vaut rien, si l'enfãt eſt venu auant ſon terme.

La nourrice qui ſera de cet aage eſt plus vſitée au

ſoing, & nourriture des enfãs & eſt plus vigilante & aſſidue au gouuernement d'iceux, que ne ſont pas les ieunes, leſquelles le plus ſouuent ne demandent qu'à piaffer, danſer, & prendre leur plaiſir, comme ſont toutes ſortes de ieunes mignonnes qui ont autrefois ſeruy de filles de chambre, couſturieres, empeſeuſes, lingeres, & autres.

Que la nourice ſoit de bonne couleur, non palle, ni iaunaſtre, boufie, n'y enflée, ayant la chair, molaſſe, ains qu'elle ſoit de bonne complection, & couleur rougaſtre, de belle forme & figure nõ tortue, n'y boſſue, le ſein l'arge, le tetin rond, nõ trop grand, ni trop petit de moyenne grãdeur, le bout biẽ fait & vn peu ferme, du quel le laict ſoit de couleur blanche purre & nette : car s'il eſt iaune ou verdaſtre, il eſt mal ſain pour nourir l'enfant, comme auſſi eſt le trop clair & ſereux. C'eſt pourquoy il doit eſtre de moyenne conſiſtance, de ſaueur douce, laiſſant vn bon gouſt à la bouche, lors qu'on le gouſte, car tout autre n'eſt aucunement bon, elle doit auoir, leſprit bõ, afin de biẽ & deuement regler ſes actions, car autrement, cela eſt cauſe ſuffiſante de troubler le laict, & le changer de ſa bonne conſiſtance, duquel l'ẽfant qui le ſuce prendra la mauuaiſe qualité, & ſemblablement l'odeur, & ſubſtance, du du corps & mœurs de ladite nourice, leſquelles ont puiſſance de peruertir, & changer les propres vertus de l'enfant, auquel il ne faut auſſi que la nourice ne baille la mamelle à l'ẽfant auãt qu'elle ait deſieuné, si elle iuge auoir faict quelque action qui la puiſſe auoir eſmue, & eſchaufé ſon

laict, d'autant qu'estant ainsi chaud, il feroit mal à l'estomac de l'enfãt luy causant le vomissemẽt, mal de ventre, & tranchées, ou ie finiray de parler des conditions, de la nourice, & du chois, & ellectiõ d'icelle pour traicter de la femme vraye, mere, laquelle meue d'vn desir naturel desire nourir, & alaicter, son enfant si la nature, & cõplection corporelle d'icelle luy en donnoit le moyen, & luy fournist d'vne copieuse, & emple quantité de bon laict, sans lequel la femme est frustree, & empeschée de le pouuoir faire.

Des choses qui aydent à l'augmentation du laict.

CHAP. V.

POur donc suruenir, & ayder à la femme destituée de la deue quantité de cet aliment l'actal, soit que ce deffaut luy aduienne par la manque de nouriture, & bon traictement, ou par maladie, & autres empeschement comme trauail excecif, chagrin tristesse, on doit en premier lieu considerer la cause laquelle estant ostée il est bon que la femme fomente ses mamelles, auec eaux, ou ou auroient cuits des choux, & qu'elle mange souuent desdits chouts en potage, auec poiure ou qu'elle boiue souuent de l'eau dedans laquelle on ait faict bouillir de la semence & racine de fenouil, auec vne poignée d'orge.

Les pastenades, & panais, ont pareillement sa vertu & proprieté d'augmenter le laict si la femme en mange par interualles de iours comme aussi le bouillon de poullaile, auec canelle fine

muſcade, grene de paradis que vous d'eſtremperez auec le iaune d'œuf, puis mis audit bouillon, & qu'elle mange ſouuent ſoupe au fromage viel, & fromage frais fait, pain eſmié dedans du laict y adiouſtant vne dragme de fenoil en poudre, & vn peu de ſucre: ou fais ceſte poudre.

Prenez ſemence, d'anis de fenoil de chacun trois dragmes, criſtal en poudre ſubtille deux dragme, & vne once de ſucre fin auſſi en poudre, m'eſlez le tout enſemble: & d'icelle faite prendre à la femme trois ou quatre fois le iour dedans du bouillon ou en ce qu'elle doit.

On peut auſſi faire ceſte liqueur de laquelle la nourrice doit boire ſoueunt pour augmenter le laict, prenez vne once, & demie de crumin en poudre que vous mettrez auec quatres pinte d'eau de fontaine, y adiouſtant quatre liures de miel commun le tout bouilly iuſques à la conſommation du tiers, & les garder pour en vſer. Pour le meſme faicte cet electuaire. Prenez fueilles de porées blanche deſquelles vous tirerez, vne once de ſuc que mettrez auec ſix onces, de miel commun & vne demie once de poudre de cumin macerer par l'eſpace, de vingt quatre heures, puis la faire cuire en conſiſtance delectuaire, duquel la femme doit prendre ſoir & matin demie once: ou faictes pilleules, quatre dragmes de doudre de criſtal ſubtille incorporee auec encens blanc tãt qu'il ſuffira pour en faire huict, ou neuf pillenles de la groſſeur d'vn gros pois deſquelles la nourice en prendra vne au ſoir & autant au matin, & vſe ſouuent de ſemence d'anis en ſes viandes, ou maſchee ſeule.

Il ſera bon auſſi de faire attraction, aux mamelles, de la matiere dont eſt faict le laict, qui eſt le ſang de la femme ce qui ſe fera en appliquant des ventouſes ſoubs leſdictes mãmelles, ſcarificatiõ, & apres appliquer deſſus l'emplaſtre ſuiuant, ayant auparauant fait vne embrocatiõ de beurre, frais ou huille commun, de crainte que ledit emplaſtre n'adhere par trop.

Prenez gomme de m'aſtic, encens, poix noire, autant de l'vn comme de l'autre, que ferez fondre enſ emble, & de ce faicte faite emplaſtre.

On pouroit encore icy mettre vne infinité, d'autres remedes pour pareil effect qu'on peut trouuer eſcripts en pluſieurs autheurs, mais ie me contente de ce que deſſus comme eſtant des meilleurs, & plus facilles, afin de paſſer outres & parler de la premiere nourriture des enfãs: & pour concluſion, de ce chapitre, dire que ſi la nourrice, s'empeſche de vacquer à l'amour elle entretiendra ſon l'aict, & en aura ſuffiſamment, car la frequentation du coït le faict diminuer, ou le trouble, toutesfois Pline aſſeure que le laict, de la nourrice ne ſe troublera point, pourueu qu'elle ne ſoit embraſſée que du pere de l'enfant qu'elle nouriſt, mais que d'vn autre il eſt facilement troublé.

De la premiere nouriture des enfans, & des remedes propres à diuerses maladies d'iceux.

CHAP. V.

I'Ay dit cy-deuant qu'à l'enfant nouueau nay, ne doit estre baillé la mãmelle de la mere si tost: ains qu'il ne faut luy bailler que deux iours apres, pour les causes dites, ne aussi lors que la fẽme à ses purgations menstruales, elle ne doit bailler à tetter à l'enfant, à cause que pendant, qu'elles coulent, les humeurs de la femme sont troublées, & le laict par consequant acquiert & participe de ceste mauuaise qualité, comme aussi quãd pour quelque cause & necessité elle à prins medecine purgatiue, laquelle la mere ne peut prendre sans esmotion, & changement de qualité: pourquoy il est besoing pendant ce temps & iusques à ce qu'elle soit remise en sa bonne & naturelle disposition, de bailler l'enfant à alaicter à vne autre nourrice, laquelle ainsi que toutes autres femmes ne doit bailler la mãmelle à l'enfant que cinq ou six fois en vingt & quatre heures: car le plus souuent cela est mal sain, le trop frequẽt vsage empesche la digestion, cause que ledit enfãt le reiette, qu'elle fasse dont tout par mediocrité, & necessité, & luy face manger de la bouillie deux fois le iour, sçauoir au matin vers les neuf ou dix heures, & au soir sur les quatre ou cinq heures.

Apres que l'enfant aura sucé la mãmelle & receu sa nouriture ordinaire on le mettra en son berceau pour le faire dormir & reposer, luy incitant le sommeil par le roullement dudit berceau, lequel on doit esbranler doucement encore que ce ne soit pas vne reigle generalle qu'il faille bercer les enfans; car il y en a lesquels ne peuuent souffrir tel branlement & esmotion, ainsi que i'ay veu à plusieurs qui n'ont iamais, estez mis en berceau: c'est pourquoy cela estant indifferent on mettra l'enfant reposer ou il fera trouué plus à propos selon la complection de l'enfant & cõmodité des persõnes, & neantmoins en quelque lieu que ce soit, il faut qu'il soit vn peu obscur, & ne situer pas l'enfant en sorte qu'il ait les yeux tournez fixement vers le iour, car cela luy est grãdement nuisible à la veuë, faisant les yeux chassieux.

La mere nourice doit demeurer aupres de l'enfant iusques à ce qu'il soit endormy en l'esbattant par paroles douces & chansons, car cela resiouist beaucoup les sens de l'enfant en continuãt ceste maniere, de nouriture pendant le temps qu'il succera la mãmelle qui est enuiron dix huit ou vingt mois au bout desquels ou plustost pour le seurer: il faut peu à peu la coustumer à autres nouriture luy donnant quelque chose tendre, & de facille digestion, comme leur faire sucer des morceaux de pain blanc trempez dedans vn œuf, mollet, ou biscuit trempé en eau, & quelques potage de chappon, ou autres bons alimens.

Ce seroit chose superflue d'escrire toute la methode, & façon de nourir les enfans chacun en ayant

ayent assez emple cognoissance & pratique les vns toutesfois d'vne sorte, les autres de l'autre, selon les diuerses coustumes des pays & cõtres lesquelles tandans toutes à vn but, & fin, qui est de les esleuer iusques à ce qu'eux mesmes puissent discerner, prendre ce qui leur est necessaire pour l'entretien de leur vie & expultion des maladies lesquelles leur peuuent arriuer par l'indue, administration desdictes choses.

Encore que les peres & meres ayent vn soing indicible de faire gouuerner, & nourir leurs enfans, il arriue pour tant a iceux plusieurs & diuerses sorties de maladies à quoy pour n'obmettre rien de se qui peut seruir ayder, & secourir lesdicts enfans i'ay deliberé de traicter des remedes propres aux plus communes, & frequentes maladies qui suruiennent aux enfans de laict en commancant au spasme ou fil qui tire & recourbe la langue d'iceux les empeschant de succer la mamelle lequel fil doit estre couppé adextrement auec la pointe des ciseaux, puis mascher vn grain de sel & auec le doig luy passer ledit sel sous la langue, & de crainte qu'il ne se reioingne la nourice sera diligẽte luy mettre vne fois ou deux le doigt en luy faisant manger sa bouïllie.

Quand d'auenture il suruient des vlceres ou pustulles en la bouche de l'enfant quelquefois par l'acrimonie & mauuaise qualité du laict, il sera bon de toucher lesdictes pustulles, & vlceres auec sirop de violles & de roses m'eslez ensembles, ou auec miel rosat, ou d'iceluy faire vn lauement auec eau d'orge pour l'auer la bouche de l'enfant.

Aduenant aussi que les yeux de l'enfant soyent enflez, & qu'il y ait inflamation ou sans icelle il est bõ d'appliquer dessus vn iaune d'œuf battu auec farine d'orge eau rose & laict de femme & & quand il sont chassieux soient l'auez auec decoction de betoine faite de deux pars d'eau & vne partie de vin cela les guerira.

Pour les autres maladies des yeux ie ne desire en faire mention conseillant ceux qui en seront affligez d'auoir recours à ceux de la vacation ne laissant toutesfois passer ce subiect sans parler des yeux louches, & tournez bien que cela soit du deuoir de ceux qui ont les enfans en charge à quoy eux mesmes peuuent donner remede en mettãt le berceau de l'enfant en sorte que la trop grande clarté du iour soit opposite au costé duquel l'enfant tourné plus les yeux afin que par le contraire voulant regarder, le iour la vuë peu à peu luy deuienne plus droicte, comme si on congnoist que l'enfant soit louche & regarde vers le costé droit, on le doit situer en sorte que ledit costé droict soit contre quelque chose d'obscur, & que le iour luy soit plus grand venant du costé senestre, & que ceux qui ont affaire à l'enfant voisent vers luy par iceluy costé parlant à luy afin qu'il s'acoustume à retourner les yeux vers ceste partie & si c'est de l'autre costé il faut vser de contraire methode iusques à ce que la chose soit reparée & non dauentage, puis le mettre directement vers le iour non pas trop esclattant, & lucide, mais modere.

Il y en a qui baillent des petites besicles faictes de cuir à maniere de chapron d'oiseau de proye

que l'on perce par le milieu pour guider la veuë de l'enfant & la redresser ce qui est vne assez iolie inuention.

Les enfans nouueaux nez sont forts subiects aux tranchees & collique à quoy on remedira appliquant sur le ventre de l'enfant ce liniment.

Prenez huille d'oliue vne once cire neufue demie once que ferez fondre ensemble : & y trempez de la laine que vous appliquerez moderemēt chaude ou faicte enbrocation au tour du nombril de l'enfant auec huille de iosmin.

D'autres appliquent huille d'amende douce dedans laquelle on aura dissous vn grain de musc ou mettre en la bouillie de l'enfant apres qu'elle est cuitte autant de ceste poudre qu'il en faut à couurir vn sol la continuer plusieurs iours.

Prenez fueilles de cerpollet seiches, semence d'anis & sucre de chacun esgallement dequoy vous ferez poudre subtille ou donner à l'enfant vn peu d'huille d'amende douce auec sucre, ou luy faire prendre vn peu de theriacque dissous auec laict de vache ou du laict mesme de sa nourrice, cela luy profiteroit grandement.

De l'eau contenue en la teſte des enfans.

Chap. VIII.

L'Eau contenue en la teſte des enfás nouueaux nous eſt vne thumeur nomme hidrocephalle, de laquelle auons vn peu touché cy-deuant pour la curation d'icelle il eſt fort bon de faire embrocation ſur ladicte tumeur auec huille de camomille quatre once dedans laquelle m'eſlerez vne once de ſoulphre en poudre bié ſubtille,& de ceſte compoſition eſtant chaude, vous oindrez la teſte de l'enfant au tour & deſſus ladicte tumeur, & la couurir d'vn drap continuant iuſques à la gariſõ & ſur la fin,ſi on voit qu'il ſoit beſoing de faire ouuerture pour donner iſſuë à ce qui reſte deſdictes eaux on le pourra faire par le moyen du cautraire potenciel appliqué au lieu le plus bas de la tumeur par l'ouuerture duquel il ne faut pas tirer tout à vn coup leſdictes eaux mais peu à peu ayãt eſgard aux forces de l'enfant, ce precepte eſt de Salicet : & Lenfrant duquel i'ay pratiqué auec heureux ſuccez à l'enfant d'vn menuiſier, lequel par la grace de Dieu,& parce moyen i'ay guery.

De la Scabie & galles des enfans de laict nommée l'actation.

Chap. IX.

CEste maladie est particuliere aux enfans de mãmelle laquelle vient en la teste au front & quelquefois aux autres parties du corps par l'acrimonie ou autre mauuaise qualité du laict & la nourice duquel à en soy vne certaine humeur sallee laquelle nature ne pouuant couurir en la substance des membres de l'enfant à cause de sa mauuaise qualité la reduit en vne matiere visquese que la nature de l'enfãt sefforce de ietter hors ce qu'elle fait iusques aux pores, & trois de la peau ou estant laict espoissi & d'icelle faict la scabie occupant le cuir.

La cure de ceste maladie consiste au regime de viure de la nourice laquelle doit vser d'alimens, qui ayent faculté de rafraischir, & faire embrocation à l'enfant auec huille de camomille chaud, le faisant baigner en decoction de camomille roses & semence de fenu grec ainsi qu'ordonne Lenfrant au troisiesme chapitre de la premiere doctrine du troisiesme traicté de sa Chirurgie.

Quand au reste des maladies des enfans il y sera pourueu selon lindication qui sera tiree de celles par le iugement, & conceps que le Chirurgien, fera d'icelle choisissant les remedes propres pour la cure desdictes maladies que pour ce fai

re il poura trouuer s'il eſt inſtruit aux regles, & fondement de medecines de Chirurgie leſquelles regles luy monſtrent à curer les maladies par le contraire d'icelle:c'eſt à dire parce qui a la force & puiſſance de vaincre, & curer la maladie ſuffiſe donc au lecteur de ce que deſſus attendant que Dieu me donne le moyen de luy dreſſer autre methode, de la cure ſpecialle des diuerſes maladies deſdits enfans.



TABLE DES CHAPITRE contenus en ce present œuure.

SECTION I.

De la creation de l'Homme.

CHAP. I.

FIN.